

L'Union des Cantons de l'Est

ZEPH. NAULT, Imprimeur

LIBERTÉ SOUS L'EGIDE DES LOIS

"REDIGE EN COLLABORATION"

69me ANNEE

ARTHABASKA, JEUDI, 24 OCTOBRE 1935

No. 45

"L'Union des Cantons de l'Est" JOURNAL HEBDOMADAIRE

Publié et imprimé le jeudi
par
L'Imprimerie d'Arthabaska, Inc.
PROPRIETAIRE
Arthabaska, P. Q.

ABONNEMENT
\$1.00 par an—50c. par semestre
nécessairement d'avance

ANNONCES
Insertions, la ligne 30 centimes
Insertions subséquentes 20 "
Baptêmes, Mariages, Sépultures 25 "
Gratuits pour les abonnés

Toute publication, personnelle ou inté-
ressée, rapports d'institutions financières
ou autres seront insérés comme annonces
à 2 centimes la ligne.

UN GROUPE LIBERAL

CHEZ LES ETUDIANTS DE LAVAL

Une délégation considérable et très représentative de la jeunesse étudiante s'est groupée, hier soir, au Club de Réforme pour fonder l'Association des Etudiants Libéraux de Laval.

Les honorables L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, J.-N. Francoeur, ministre des Travaux Publics, de la Chasse et des Pêcheries, Adélaïde Godbout, ministre de l'Agriculture, assistaient à cette belle démonstration de libéralisme de la part des jeunes et ils surent dire les mots qui surent aller droit au cœur des étudiants.

Aussitôt après l'adoption de la constitution et le choix des officiers le président-élu, M. Ernest Godbout, souhaita la bienvenue à l'honorable M. Taschereau et à ses deux collègues, puis il dit un mot du but que se propose les étudiants libéraux : le résultat des dernières élections a été magnifique dans tous le pays et particulièrement dans la province de Québec. Le peuple a donné 60 comtés aux adversaires de ceux qui disaient : "un vote pour King, c'est un vote pour Taschereau". Toutefois, les étudiants ne veulent pas s'endormir après une telle victoire. Ils se sont battus, ils ont goûté à la lutte et ils lui ont trouvé une saveur particulière et utile, ils ont conscience d'être une force, une puissance d'enthousiasme, d'action et de vitalité. Ils ont donc acquis de l'expérience au combat, ils ont fait place dans leur rang à une discipline parfaite ils ont compris la valeur réelle d'une intention droite et sincère, d'une confiance mutuelle, d'un effort collectif et d'une foi inébranlable en des chefs qui, par leur passé, ont droit à leur plus haute admiration et à leur collaboration la plus entière. L'Association des Etudiants libéraux de Laval sera donc une sorte d'école de Saint-Cyr politique où le premier ministre Taschereau trouvera les sous-officiers de sa grande armée libérale.

M. Godbout remercia ensuite M. Taschereau d'avoir bien voulu présider à la fondation de la nouvelle association des étudiants. Il félicita le chef du gouvernement d'être resté toujours si alerte et si jeune : "La jeunesse universitaire", dit-il, "veut vous faire un rempart de sa vaillance et de sa bonne foi. Elle vous constituera une garde du corps et vos cheveux blancs la conduiront à la victoire". "L'avenir devra reconnaître en vous, M. le premier ministre", dit le président des étudiants libéraux, "le plus grand premier ministre qui ait jamais gouverné une province du Dominion. Vous avez réalisé à Québec, ce genre d'épopée politique que Laurier a vécu à Ottawa".

L'hon. L.-A. Taschereau

Le chef du gouvernement est l'objet d'une chaleureuse ovation de la part des étudiants qui lui font fête. Il se dit très honoré d'avoir été choisi comme un des patrons de la nouvelle Association avec l'hon. W.-L. Mackenzie King et l'hon. Ernest Lapointe, puis il félicita les jeunes qui viennent de juger à propos de se grouper.

"Cette association, dit-il, vous sera utile et elle nous sera utile. Nous, les vieux, dit-il avec un sourire, nous avons besoin de votre enthousiasme, de votre vaillance, de votre courage et de vos figures souriantes. Dans la lutte, ces qualités nous seront un réconfort. Les jeunes ne doivent pas oublier que ce qu'ils considèrent comme l'avenir vient très vite. "Je vois autour de moi plusieurs de mes collègues que j'ai connus alors qu'ils avaient vos âges, et ils sont maintenant aux premiers rangs. "Il me fait d'autant plus plaisir de vous voir vous grouper, dit M. Taschereau que, pendant trop longtemps l'initiative de la critique a été laissée à nos adversaires et à ceux qui nous veulent du mal. Nous pourrions maintenant opposer nos jeunes bataillons à leurs jeunes bataillons. Je crois avoir entendu dire que la lutte commencera bientôt, je n'en sais rien, mais nous aurons besoin de votre concours. On me dit que la lutte sera dure? Je ne le crois pas! dit M. Taschereau, sur un ton qui fait rire les étudiants, mais je suis assuré que nous aurons la victoire! La grande victoire libérale de lundi est le présage et le prélude d'une autre grande victoire libérale dans la province de Québec. Quand je vois votre enthousiasme et votre vaillance, je ne puis douter de cette victoire!"

M. Taschereau dit un mot des adversaires du parti libéral. L'autre jour, il a entendu M. Oscar Duguin à la radio : il a parlé comme un bleu, dit-il. Hier soir, il a écouté M. Paul Gouin... Il se demande où étaient ces messieurs pendant la lutte qui vient de se terminer. Ils avaient promis, à tour de rôle, d'être 100 pour cent avec MM. King et Lapointe! au cours de la dernière lutte, mais où étaient-ils pendant la bataille. Pendant que les ministres et les députés provinciaux combattaient aux côtés de MM. King et Lapointe et des candidats libéraux, ces messieurs étaient 100 pour cent absents. Ils sont prêts, disent-ils, à régénérer le parti libéral et à lui infuser du sang nouveau, mais ils le font en restant chez eux! Il ont combattu d'une drôle de façon, puisque M. Gouin disait dans une circulaire qu'il ne fallait pas s'attaquer à MM. Duplessis et Bennett! C'est une drôle de manière de s'y prendre pour "relibéraliser le parti libéral!"

Le premier ministre rappelle que le père de M. Gouin fut son ami, que c'est lui qui l'a fait, politiquement, que c'est lui qui lui a confié la tâche de poursuivre son œuvre et M. Gouin fils serait bien en peine de dire en quoi M. Taschereau n'a pas continué l'œuvre de son père depuis quinze ans. D'ailleurs, MM. Gouin et Drouin ont été pendant quatorze ans membres du parti libéral aux côtés de M. Taschereau. Aujourd'hui, ils changent d'idée et M. Gouin ose dire du parti que son père a contribué à faire que c'est un parti tory. Le parti libéral est grand, le premier ministre dit qu'il ne veut pas avoir de mots amers pour M. Gouin ou ses amis et les portes du parti leur seront grandes ouvertes la journée où ils voudront rentrer au bercail après avoir reconnu leur erreur.

"La lutte est peut-être proche, termine le premier ministre et je vous invite par vos discours et votre propagande à contribuer à faire la province de Québec plus forte et plus grande. Cette lutte sera peut-être la dernière que je ferai. Je ne suis plus aussi jeune que vous, mais j'entreprendrai la lutte avec enthousiasme et je me sens le cœur, le courage et la force physique pour la faire jusqu'au bout. "Le premier ministre termine par des mots de félicitation à l'adresse des jeunes qui viennent de s'unir et il souhaite que leur exemple soit suivi dans toute la province.

L'hon. J.-N. Francoeur

Le ministre des Travaux Publics, de la Chasse et des Pêche-

ries fait un bel éloge de son chef. M. Taschereau se défend de vieillir? Il ne le devrait pas car il est toujours resté aussi jeune. Il sort d'une lutte ardue et il est prêt à recommencer, aussi frais et dispos que jamais. Il félicite les jeunes. Il est bon qu'ils se groupent pour étudier l'histoire politique de Québec. Cela leur donnera les meilleurs arguments du monde en faveur du libéralisme, pour répondre aux néo-libéraux. Le parti libéral a un passé et des traditions que les jeunes étudient avec plaisir et profit. Nos étudiants sont le présent en marche vers l'avenir. Bientôt, leurs aînés dans la carrière leur transmettront le flambeau du libéralisme et ils devront le porter à leur tour. On dit souvent qu'il n'y a pas d'avenir pour la jeunesse? M. Francoeur rappelle qu'il fut candidat pour la première fois en 1901, alors qu'il était étudiant en droit et qu'il fut élu député dans le comté de Lotbinière qu'il représente depuis 31 ans. La jeunesse a autant d'avenir qu'autrefois, un jeune, M. Sarto Fournier, qui est encore étudiant, vient d'être élu dans Montréal. Nous sommes en présence d'une ère nouvelle et les jeunes ont plus de chance que jamais de s'y tailler un bel avenir, à condition de bien orienter leur vie et de se bien préparer aux tâches qui les attendent. En se groupant ils ne deviennent pas esclaves. Les cadres du parti imposent une discipline mais les libéraux peuvent penser et exprimer leur pensée, avec plus de force parce qu'ils se sentent soutenus. Les jeunes rendront sûrement de grands services du parti libéral qui est toujours prêt à les admettre dans ses rangs et à les aider.

L'hon. M. Godbout

Le ministre de l'Agriculture fait un très bel éloge de M. Taschereau. Le premier ministre a été modeste. Il n'a pas dit que le parti libéral que lui a légué Sir Lomer Gouin a été agrandi et embellie par ses soins dévoués depuis quinze ans. Ses adversaires auront beau le dénigrer, M. Taschereau jouit de l'estime de tout un peuple qui lui prouve sa reconnaissance lors de chaque élection. M. Taschereau est le plus grand premier ministre que le pays et la province aient connu.

M. Godbout parle du libéralisme. On a parlé d'anarchie et de dictature? La meilleure garantie de la conservation de l'esprit libéral c'est encore le respect de l'autorité. Il faut une discipline dans un parti autrement, c'est là que l'on verrait régner l'anarchie. Il n'est pas si méprisable que l'on veut le laisser croire d'appartenir à un parti. Ceux qui disent cela le disent parce qu'ils ne sont pas assez généreux pour faire le sacrifice de certaines idées personnelles à une grande cause. Pour qu'une armée soit grande et victorieuse, il faut que la discipline règne. Voit-on une armée où les généraux s'élèvent contre les généraux et les soldats contre leur chef? C'est le parti libéral qui a toujours guidé Québec vers la prospérité et c'est encore lui qui le conduira au bonheur. M. Godbout est heureux de constater que l'Association aura une section féminine. Les femmes mènent le monde. On l'a dit et c'est vrai. Elles n'ont pas besoin du droit de vote pour cela? Les femmes se doivent de se tenir au courant des questions politiques, de l'histoire politique du pays. Elles savent bien qu'elles sont les artisanes de l'avenir de leurs maris. Il est bon et il est beau de voir les jeunes se grouper et s'unir. Cela est de bon augure pour la prochaine lutte...

Le nombre de porcs classés au Canada pendant les 38 semaines de 1935, finissant le 19 septembre, a été de 2,083,391. Sur ce nombre 686,361 ont été classés aux parcs x bestiaux; 1,332,558 aux salaisons et 64,469 séparément.

DEVANT UN MINISTRE PROTESTANT

Le juge Forest maintient que, dans la province de Québec, un mariage entre catholiques célébré devant un ministre protestant est nul

M. le juge Forest, de la Cour supérieure, a rendu jugement dans la cause de dame Ruby May Coates contre Joseph Romanelli, et il a maintenu que, dans notre province, un mariage entre catholiques célébré devant un ministre protestant est nul.

Le juge dit dans son jugement que M. le chanoine Gower-Rees, de l'Eglise anglicane, a rempli toutes les formalités requises par la loi civile, mais il considère que l'article 127 du Code civil est formel, et que d'après cet article tous les empêchements de mariage édictés par l'Eglise catholique en force, ainsi que tous ceux admis par toutes les personnes de dénominations religieuses différentes, doivent être reconnus et consacrés par nos tribunaux.

Il dit ne pouvoir pas suivre la décision du Conseil privé à l'effet qu'un mariage mixte célébré devant un ministre protestant est valide, ni l'opinion analogue donnée par la Cour Suprême du Canada. Le jugement fait une revue historique sur ce point; sous le régime français, la célébration du mariage d'un catholique dans cette province était réglée par la Coutume de Paris et le droit canon; lors de la cession du Canada à l'Angleterre, on garantissait aux Catholiques la liberté de conscience entière et complète, et cela fut confirmé par l'Acte de Québec. Cette liberté a été accordée "en autant que les lois de la Grande-Bretagne le permettent" et le juge note que jamais une loi n'a été passée par la Grande-Bretagne à l'effet qu'un mariage mixte devant un ministre protestant est valide.

Les codificateurs de notre code ont reconnu que les empêchements de mariage entre catholiques en France doivent être acceptés par nos tribunaux, et de 1840 à 1921 nos tribunaux ont, pour la plupart, jugé ces mariages mixtes devant un ministre protestant invalides. Le juge ajoute que depuis quelques années la jurisprudence de nos tribunaux est en train de saboter les pratiques, coutumes, usages et la loi qui ont été conservés par les traités, la constitution et le code civil, aux catholiques de cette province.

En terminant, le juge, comme il l'a fait dans une cause précédente, conclut "qu'en face des nombreuses controverses qui ont surgi à la suite de ces débats, il nous incombe d'attirer l'attention des autorités religieuses catholiques et protestantes sur la question des mariages mixtes, de les prier respectueusement de faire clarifier le sens de l'article 127 du code civil, en s'adressant à la Législature provinciale afin de faire cesser les scandales provenant de ces unions irrégulières et aussi pour le plus grand intérêt des enfants qui naissent de ces mariages suivis ou de séparation ou d'annulation."

JUSTES REMARQUES

Le "Journal d'Agriculture" souligne en ces termes les bienfaits de l'instruction que l'on donne dans les cercles de jeunes agriculteurs.

"L'instruction et l'éducation ne vont pas l'un sans l'autre dans nos cercles. L'instruction, ici, c'est le savoir, la technique agricole apporté aux membres. L'éducation, c'est la formation donnée aux jeunes agriculteurs. L'instruction permet au futur cultivateur de maîtriser les problèmes de sa profession, de gagner sa vie. L'éducation, elle, lui apprend le prix de la vie... (Ce mot com-

pris dans sa plus noble signification.) L'éducation consiste essentiellement dans le développement des facultés humaines. Cultiver, exercer, développer, fortifier et pour toutes les facultés physiques, intellectuelles, morales et religieuses, ce qui constitue dans l'enfant la nature et la dignité humaine; donner à ces facultés leur parfaite intégrité; les établir dans la plénitude de leur puissance et de leur action. Telle est l'œuvre, le but de l'éducation!"

Des cultivateurs modèles et prospères, des cultivateurs coopérateurs, fiers de leur profession, intéressés à leur tâche, ouverts à leurs propres ressources et possibilités; des éveilleurs, de bons seconds, des chefs! L'œuvre du cercle est de préparer ces unités humaines.

A côté d'un solide entraînement technique, une telle éducation ne peut manquer d'être fortifiante et salutaire à l'agriculture de demain."

L'ESSENTIEL DE LA LOI ARCAD

Il n'est pas à propos de commenter dès maintenant la décision du juge Chase Casgrain relative à la loi Arcand. Dans le moment nous voulons seulement rappeler à ceux qui sont désireux de trouver le gouvernement provincial en faute qu'ils n'ont pas le droit de juger l'ensemble d'une grande loi par un fait accessoire ou d'importance secondaire.

La loi des contrats collectifs de travail a trait à des problèmes fort compliqués. Il importe, si l'on veut en parler honnêtement, de préciser que le gouvernement provincial n'a jamais cru pouvoir créer comme d'une seule pièce et sans retouches une loi qui résoudrait parfaitement toutes les difficultés en question. Cette loi est une de celles qui exigent des mises au point pour lesquelles il faut le temps et l'expérience. Tout homme intelligent et renseigné fait cela.

La fin de la loi Arcand est surtout de protéger l'ouvrier contre les abus de quelques patrons, abus que le régime Bennett a singulièrement favorisés. Cela est à retenir. Que par ailleurs tel ou tel article de cette loi permette accidentellement à un ouvrier d'abuser de la bonne foi de celui qui l'emploie, c'est un inconvénient auquel le gouvernement peut aisément remédier. Le gouvernement provincial saura de toute évidence comment corriger ce défaut de la loi.

D'ici là ayons le bon sens de ne pas faire passer l'accidentel avant l'essentiel, le particulier avant le général. N'oublions pas que la loi Arcand a mis de l'ordre là où régnait l'anarchie. Prenons la peine de nous rappeler, si encore une fois nous voulons être justes, que la loi Arcand a atteint sa fin principale dans un grand nombre d'industries en faisant déterminer d'une manière équitable les rapports des patrons et des employés.

Quand nous aurons bien compris l'immense portée sociale de la loi des contrats collectifs de travail, nous pourrions d'un esprit libre examiner les quelques correctifs nécessaires. Nous ne serons plus exposés après cela à juger une loi bienfaisante dans son ensemble par tel détail qui exige une mise au point. Juger le tout d'après une petite partie est un sport cher à quelques politiciens d'esprit féminin. Le procédé est indigne de l'esprit sain et pondéré du peuple de la province de Québec. Avant de songer aux détails que nos gens considèrent la loi Arcand dans ses données essentielles. Ils applaudiront aussitôt à la sagesse des hommes d'Etat qui l'ont créée.—H. G.

Papier Cellophane de toutes les couleurs en vente à La Librairie de "L'Union" à Arthabaska, à 20 cents le rouleau. Postage en plus.

Cultivateurs! Attention!

SUPPLEMENT PROTEIQUE POUR PORCS
L'ESSAYER C'EST L'ADOPTER

Il est prouvé que les porcs alimentés avec du "Supplément Protéique" donnent un plus grand pourcentage de porcs choisis. Le plus grand nombre de porcs primés aux Expositions sont continuellement alimentés avec du "Supplément Protéique".

Tous les cultivateurs prévoyants alimentent leurs porcs avec du "Supplément Protéique" servant ainsi une ration qui donne un développement plus rapide et une meilleure qualité de porcs; cette haute qualité de porcs obtient toujours le meilleur prix du marché et la prime payée pour les porcs choisis.

En employant le "Supplément Protéique" en mélange avec vos grains de ferme, vous êtes certains d'économiser sur le coût de Production.

M. J. A. Marcoux, classificateur et expert dans l'alimentation du bétail, se fera un plaisir de vous donner tous les renseignements supplémentaires dont vous pourriez avoir besoin, en le rencontrant à l'abattoir tous les lundi et mardi de chaque semaine.

Pour les prix, écrivez ou voyez le Gérant: M. E. BELANGER.

Coopérative Fédérée de Québec
Succursale de Princeville, P. Q.

Cartes Professionnelles

AVOCATS Perrault & Girouard

AVOCATS
ARTHABASKA, P. Q.
Bureau de Perrault & Girouard, Rue de l'Eglise
L'HONORABLE J.-E. PERRAULT, C. L.,
Ministre de la Voirie et des Mines
WILFRID GIROUARD, B.A., B.C.L., M.P.
Tél. Bell et Local

JULES POISSON, C. R. AVOCAT ARTHABASKA, P. Q.

Bureau: rue de l'Eglise
Tél. Local et Bell

Chateauguay Perrault

Licencié en droit
AVOCAT
Edifice Transportation
132 St-Jacques ouest
Chambre 420 - - - MONTREAL
Tél.: PL 8601 - - - R.A.: AT 7474
De l'étude légale
Bissonnette, Pinard et Perrault

Philippe Marchand C.R. AVOCAT VICTORIAVILLE, P. Q.

Bureau: Hôtel-de-Ville

Roland Provencher

B.A., L.L.B.
AVOCAT
VICTORIAVILLE, Qué.
Edifice Rheault
Voisin du Bureau de Poste
21 fév. j.n.o.

NOTAIRES

C. R. GARNEAU
B. A., L. L. L.
NOTAIRE
ARTHABASKA, P. Q.

B. FEENEY, B.A., L.L.B.,

NOTAIRE
Syndic dans les affaires
de faillite.
PRINCEVILLE, P. Q.

GAETAN TROTTIER

NOTAIRE
Edifice Banque Provinciale
VICTORIAVILLE, P. Q.
11 oct. 6 m

TERRE A VENDRE

Une belle et grande terre située à un mille de la ville d'Arthabaska, de 6 1/2 arpents de largeur par un mille de profondeur. Bien bâtie. Bois de commerce. A vendre à très bonnes conditions.

S'adresser à
DONAT BLANCHET,
Arthabaska, P. Q.
3 oct. 1 m.

Cartes d'Affaires

J. N. MICHAUD INDUSTRIEL ARTHABASKA, P. Q.

Entrepreneur de construction de toutes sortes, Manufacturier de portes et châssis. Bois de construction à vendre. Tournage, découpage, bois préparé.

TEINTURIERS-NETTOYEURS PRESSEURS

Pour vêtements de Dames et Messieurs
Fourrures, Garnitures de Malsons,
Etc., Etc.

Attention spéciale aux commandes
par la maille

FORTIER FRERES

4 St-Henri - - - Victoriaville
21 janv. j.n.o.

E. O. AUDET MANUFACTURIER DE

Portes, Châssis, Bois préparé
en général
VICTORIAVILLE, P. Q.
21 fév. 6 m.

A. J. LEHOUX

Manufacturier de
LETTRES METALLIQUES pour VITRINES
et CAMIONS
ENSEIGNE sur VERRE
et SPECIALITES pour L'ANNONCE
Accès lettrage et gravage des
Monuments Funéraires
Agent demandé partout
Boite 233 - PRINCEVILLE, Qué.

A VENDRE

BELLE OCCASION

Jolie résidence moderne et confortable, prix avantageux, conditions faciles.

Adressez-vous à

155, rue St-Jean-Baptiste,
Victoriaville

ou

JOS. DESILETS, N. P.

Victoriaville, P. Q.

20 sept. j.n.o.

IL TUE UN ORIGNAL PRES DE LA GARE

La plupart des chasseurs parcourent de longues distances avant de rejoindre le gros gibier, mais M. William C. Boden de Montréal, n'eût qu'à marcher une centaine de pas sur la voie du Canadien National, près de la gare d'Arundel, pour tuer un magnifique orignal. M. C. K. Howard, directeur du service de la chasse et de la pêche du Canadien National qui rapporte le fait ajoute que M. Boden n'eût même pas à transporter sa victime qui fut chargée directement à bord d'un fourgon des messageries.

Vous pouvez acheter à la Librairie de "L'Union", des ampoules électriques "Mazda" 15, 25, 40, 60 watts et plus à des prix les plus modérés.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST

ARTHABASKA, JEUDI, 24 OCTOBRE 1935

Grand Ralliement libéral

A Victoriaville

Une grande assemblée politique sera tenue à Victoriaville par l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de cette province, et ses collègues, VENDREDI, le PREMIER NOVEMBRE prochain, à deux heures de l'après-midi.

Grâce à l'obligeance des Révérends Frères du Sacré-Cœur, ce ralliement aura lieu dans la salle du collège des Frères du Sacré-Cœur à Victoriaville. Des haut-parleurs seront installés dans la salle de même qu'à l'extérieur, de façon à ce que tous ceux qui ne pourront trouver place à l'intérieur puissent entendre les discours au dehors. Les discours seront irradiés à travers la province.

Nous invitons toute la population d'Arthabaska à venir entendre le premier ministre.

L'honorable M. J. E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, ainsi que plusieurs autres ministres, adresseront la parole. On compte aussi sur la présence d'un ou deux ministres du gouvernement King. Ce sera un événement politique extraordinaire.

Nous sommes heureux que le premier ministre et ses collègues aient choisi le comté d'Arthabaska pour y tenir leur première assemblée politique.

Deux Chefs libéraux

Ce sont les efforts d'une multitude de travailleurs, en tout premier lieu les candidats en lice, puis tous leurs aides, les orateurs, les propagandistes et les infatigables organisateurs, qui ont assuré au parti libéral, dans le district de Montréal, le magnifique succès qu'a été la journée du 14 octobre. Ce n'était pas une mince besogne que de faire valoir les titres du parti à la confiance de la population, en présence des anciens adversaires politiques et des nouveaux, ceux-ci en nombre plus considérable que jamais, qui s'efforçaient de détourner les électeurs du verdict qu'ils ont donné lundi dernier. Les mérites sont presque innombrables, et on se plaît à les reconnaître.

On ne blessa cependant personne en mettant en vedette le rôle considérable et rôle de lourdes responsabilités, joué par deux anciens ministres du cabinet King, l'hon. P.-J.-A. Cardin et l'hon. Fernand Rinfret, à qui a été confiée l'organisation de cette victoire et qui l'ont faite aussi pleine et aussi éclatante.

Tous deux retourneront à Ottawa investis de l'inaltérable confiance de leurs électeurs, investis indirectement aussi, pourrait-on dire de la confiance de tous les électeurs du district qui les ont vus diriger cette brillante campagne électorale.

Ce qu'ils seront dans le nouveau parlement on ne le sait encore trop en face des pronostics lancés de tous côtés sur la formation de l'équipe ministérielle. L'hon. M. Cardin était ministre de la Marine dans le dernier cabinet King; il est de la région de Montréal, le plus grand port canadien, et il a servi habilement les intérêts de ce port, sans sacrifier Québec, les Maritimes ou la Colombie. Se tromperait-on beaucoup en prévoyant son retour à cet important ministère?

Quant à l'hon. M. Rinfret il était secrétaire d'Etat dans l'ancien cabinet King. S'autorisant peut-être de ce que les deux derniers ministres des Postes ont été choisis parmi les députés du district de Montréal on croit en quelques milieux que l'hon. M. Rinfret recevra le portefeuille des hon. MM. Sauvé et Gobeil. C'est un poste d'importance dans le cabinet, de responsabilités, et qui exige à l'occasion des ressources peu ordinaires de tact et d'habileté. Mais le député de Saint-Jacques a donné d'amples preuves de prudence et de savoir-faire administratifs dans l'ancienne équipe ministérielle libérale et l'on ne doute pas que ces gages lui facilitent sa nomination à un ministère important soit les Postes ou les Travaux Publics.

M. Paul Gouin ressuscite

Pendant des semaines, M. Paul Gouin a fait le mort. Soudain il ressuscite. Qu'est-ce qui se passe?

Il a fait jeudi soir à la radio un sermon de trois quarts d'heure. Les deux premiers quarts ce fut une homélie lente et monotone où la répétition fréquente et voulue des "honorables" essayait bien fort d'être mordante et ne réussissait qu'à être fastidieuse.

Rendu à la période finale, M. Gouin éprouva le besoin de redoubler l'élan de son indignation factice et il s'en trouva si essouffé qu'il ne parvint pas à marquer un seul point dans sa partie contre le gouvernement de M. Taschereau.

Voilà de la "belle" argent gaspillée. Et les collectes se font si dures!...

M. Gouin ne porte pas le Canada sur son cœur. Si le nom de notre journal n'est pas survenu vingt-cinq fois sur ses lèvres, il ne les a pas effleurés une seule fois.

On comprend que M. Gouin n'aime pas d'un amour tendre le journal qui a mis tous les vrais libéraux en garde contre les périls de son mouvement de factieux. Mais pourquoi dénonce-t-il le Canada avec tant d'apreté dans l'expression, tant d'amertume dans la voix?

Lui qui persiste, en dépit de tous les signes du contraire, à se proclamer libéral, peut-il oublier que le Canada est à Montréal l'organe du parti libéral et que, de l'avis général—qu'on nous pardonne ce mouvement d'amour-propre, mais l'opportunité de consigner le fait ici en cette occasion n'échappera à personne—le Canada a été un des plus actifs artisans de la victoire du 14 octobre?

Et à défaut de cela, le chef de l'A. L. N. peut-il oublier que la présence de son propre frère, M. Léon-Mercier Gouin, à la présidence, du Canada, est une des meilleures garanties de libéralisme intégral qu'un journal puisse souhaiter?

Tout! Le gouvernement de M. Taschereau est tory! C'est tout ce que M. Gouin trouve à dire pour se justifier de ruer dans les brancards. Eh oui! Je le baptise carpe, et donc carpe tu es. Mais cela ne suffit pas. Le chef de l'A. L. N. serait bien en peine d'indiquer une seule mesure, un seul acte du gouvernement de Québec marqués au coin du toryisme. En revanche, on n'aurait aucune difficulté à lui opposer une abondante législation d'inspiration indiscutablement libérale. Le temps, d'ailleurs, sera bientôt arrivé d'instruire M. Gouin à ce sujet.

Le chef de l'A. L. N. cherche à ravalier les mérites de l'aile provinciale du parti libéral dans la victoire du 14 octobre. L'ampleur de cette victoire et l'écrasement des "troisièmes" partis le déconcertent. Il est visiblement en peine de faire accroire que le cabinet de

Québec n'y est pour rien. M. Taschereau et ses collègues, dit-il, ont pris à la campagne une part moins active que jamais.

Or, rien n'est plus faux. Pour ne parler que du seul M. Taschereau, il a, notamment pendant les derniers quinze jours de la campagne, pris la parole en public tous les jours, et il est allé jusqu'à s'adresser à trois différentes assemblées le même jour.

Tous les autres membres du cabinet en ont fait autant. Il suffit de relire les comptes rendus des journaux sur les assemblées de la province pour constater qu'ils étaient partout présents et frappaient dur.

Du reste, M. Taschereau et ses collègues n'eussent-ils pas ouvert la bouche une seule fois, pour faire plaisir à M. Paul Gouin, qu'un fait reste néanmoins indéniable; c'est que conservateurs et stévenistes ont battu campagne pour une bonne part sur le dos du gouvernement de Québec. N'est-ce pas significatif? Celui qui reçoit les coups est bien excusable, n'est-ce pas? de se glorifier un peu de la victoire.

D'ailleurs, de quel droit M. Paul Gouin parle-t-il de ces choses-là? où était-il, lui, pendant la campagne? Quelle part a-t-il prise, avec ses amis, à la victoire libérale, pour reprocher aujourd'hui à qui que ce soit de n'avoir pas assez fait? Considérât-il, avant le 14, que MM. King et Lapointe fussent ses chefs? Alors, pourquoi les a-t-il complètement lâchés?

M. Taschereau, le cabinet de Québec, le Canada ont, chacun suivant ses moyens, participé comme tous les libéraux sincères à la lutte et à la victoire du libéralisme le 14 octobre—et le Canada, notamment, n'a pas fait de casuistique politique: il s'est donné de toutes ses forces aux "libéraux d'Ottawa" comme il se donnera bientôt aux "libéraux de Québec".

M. Paul Gouin et l'A. L. N., eux s'attaquent à présent à M. Taschereau, au cabinet de Québec et au Canada—mais tandis que MM. King et Lapointe couraient quelque péril, ils dormaient au fond de quelque cachette.

Jugez où sont le vrai libéralisme, les vrais libéraux.

Edmond TURCOTTE.

—"Le Canada"

La Leçon de lundi

"La victoire, selon l'hon. J.-H. Rainville, organisateur-en-chef du parti conservateur pour la province de Québec, est EN VERITE LA VICTOIRE DES GOUVERNEMENTS PROVINCIAUX"

Un confrère, Edmond Turcotte, du "Canada", ayant compris la leçon du résultat de l'élection de lundi, 14 octobre, publiait mercredi, sous le titre: "Le 'Mané, Thécel, Pharès' de la faction gouniste", le premier-Montréal que voici:

Il y a dans les résultats du scrutin de lundi une leçon si éloquent qu'elle n'échappera à personne: c'est que la vie politique du Canada paraît devoir encore longtemps osciller entre deux—et seulement deux—grands partis, qui sont comme les deux pôles du système parlementaire britannique.

M. King l'a souligné dans sa déclaration de lundi soir. On trouve dans les résultats de la journée, dit-il, "la preuve que c'est folie pour des individus—quel que soit le mobile de leur action—de susciter de nouveaux partis, de leur donner leur nom et leur programme, et de s'attendre à un appui appréciable."

Ce passage est une allusion directe à M. Stevens, car on ne peut pas dire que la C.C.F. et le Crédit Social soient l'affaire d'un homme, ni même de quelques individus. En revanche, si jamais mouvement politique reçut son impulsion d'un seul homme—comme d'un second Moïse descendant du mont Sinai pour donner à Israël les Tables de la Loi—ce fut bien la faction de Stevens. C'est si vrai qu'en fin de compte, M. Stevens sera "tout seul de sa gang" à la Chambre des Communes.

En passant, en voilà un dont on a hâte de savoir où il va s'asseoir! Pour le moment, il est assez comiquement assis entre deux chaises... et s'il attend le bon plaisir de M. Bennett, il n'est sans doute pas prêt à se relever.

Mais M. Bennett n'est pas éternel. Et en attendant que l'effacement de M. Bennett permette au mouton noir de se glisser parmi les moutons bleus sans se faire trop remarquer—qui sait? peut-être pour devenir berger à son tour—M. Stevens a au moins une satisfaction: c'est que partout où il se trouvera, à toute heure du jour et de la nuit, à deux secondes d'avis, son "parti" pourra avoir un caucous. C'est un avantage.

Les avatars de M. Stevens et leur aboutissement à cette peu héroïque posture de héros assis entre deux chaises font naturellement penser au sort qui, dans la province de Québec, attend les marionnettistes de l'action dite libérale et nationale. Si jamais freluquets eurent le caquet bas, ce sont ceux de l'A. L. N. par le temps qui court. Il paraît qu'il fallait les voir, le soir du 14 le musée à terre, les oreilles basses et la queue entre les jambes! Ils n'en menaient pas large.

La déconfiture de la faction Stevens, c'est le "Mané, Thécel, Pharès" de la faction Paul Gouin; c'est le signe manifeste que le peuple n'a pas confiance aux tiers partis, qu'il soupçonne le plus souvent avec raison de faire simplement le jeu du deuxième, et qu'il n'en veut pas. Que ceux qui ont des yeux voient, que ceux qui ont des oreilles entendent.

La victoire de lundi est la victoire du libéralisme sans phrases, du libéralisme tout court, du libéralisme à Québec comme à Ottawa. Ce sont les conservateurs eux-mêmes qui ont voulu se faire battre sur deux théâtres à la fois en criant pendant la campagne: "Un vote pour King est un vote pour Taschereau". Ils ont fait leur lit: qu'ils s'y couchent.

Les gounistes se défendent peut-être d'être conservateurs. On s'y attend. Eh bien! ils seront tout ce qu'ils voudront, mais ils ne seront pas libéraux. Ça non! "Pends-toi, mon brave Crillon! Nous avons vaincu sans toi!"

Messieurs de l'A. L. N. où étiez-vous pendant la campagne? Où étiez-vous le 14 octobre? Vous étiez, disiez-vous naguère, hostiles au régime Taschereau, suspect d'hérésie à vos yeux de bons libéraux scandalisés: mais vo us étiez, disiez-vous aussi, d'autant plus attachés à ceux que vous affectiez avec ostentation d'appeler les seuls vrais libéraux: MM. King et Lapointe.

Eh bien, messieurs! des soldats comme vous, il en faut beaucoup pour gagner la plus petite escarmouche. Si MM. King et Lapointe avaient dû compter sur vos prouesses!... Vous ne direz toujours pas que vos efforts vous ont donné un "tour de rein". Non. Si jamais vous vous sentez malades à la suite d'un effort politique, ce ne pourrait être que de vous être "forcé le poignet" à passer le chapeau... pour votre caisse.

Sur la signification de la journée du 14 octobre, laissons parler un homme que personne ne saurait soupçonner de tendresse pour le gouvernement libéral de M. Taschereau: c'est le sénateur Rainville, organisateur en chef du parti conservateur dans la province de Québec au cours de la dernière campagne.

"La victoire", dit M. Rainville, "est en vérité la victoire des gouvernements provinciaux, en ce sens que les provinces ont voté pour des hommes appartenant aux mêmes partis que ceux qui avaient reçu leur suffrage à leurs dernières élections provinciales."

On ne le leur fait pas dire.

MORT DE MME N. LALIBERTE

Nous avons le regret d'annoncer la mort, survenue presque subitement lundi matin à l'Hôpital d'Arthabaska, de Mme Napol Laliberté, épouse de M. Napol Laliberté, avocat, de Victoriaville.

Mme Laliberté, née Christine Rainville, était la fille de Louis Rainville, notaire, et de Victoria Bourbeau. Née à Arthabaska, elle avait grandi dans cette belle société dont Sir Wilfrid et Lady Laurier étaient les ornements, où l'on cultivait tous les arts, dont celui de la politique. Elle avait épousé M. Napol Laliberté, qui fut un des sujets les plus brillants de sa génération à l'Université Laval de Québec, et qui après son admission au Barreau demeura à Dawson City, au Yukon, puis à Edmonton Alberta, et revint ensuite exercer sa profession à Victoriaville.

Malade depuis quelques jours, Mme Laliberté fut transportée à l'Hôpital d'Arthabaska où elle est décédée soudainement. Sa disparition causera un vif regret à tous ceux qui ont connu cette femme d'élite qui réunissait tant de qualités.

Mme Laliberté laisse pour la regretter avec son mari deux sœurs, Mme Hector Gaudet, de St-Jean d'Iberville, et Mlle Rachel Rainville, de Montréal, et trois frères, M. Rodolphe Rainville, de New York, M. Henri Rainville, de Los Angeles, Californie, et M. Paul Rainville, de Québec. Elle était la belle-sœur de M. et Mme Gustave Audette, de Québec, et de M. Edgar Laliberté, N.P., de Warwick.

Les funérailles ont eu lieu ce matin à Victoriaville et l'inhumation à Arthabaska, dans le lot de la famille Rainville.

"L'Union des Cantons de l'Est" prie M. Napol Laliberté et tous les membres de la famille, de bien vouloir agréer l'expression de sa vive sympathie dans leur cruelle épreuve.

DEUIL A TINGWICK

Madame Jean Huard est décédée à l'âge de 80 ans.—Mère de quatorze enfants dont six lui survivent.—Obseques mercredi.

La paroisse de St-Patrice de Tingwick, comté d'Arthabaska, déplore depuis lundi, 21 octobre, la mort de Madame Jean Huard, née Céline Cayouette, décédée à l'âge vénérable de 80 ans. Mme Huard était la mère de quatorze enfants. Six lui survivent et quatre d'entre eux appartiennent à des ordres religieux.

La mort de cette femme distinguée et profondément chrétienne cause de vifs regrets à Tingwick, où Mme Huard vivait entourée du respect de toute la population. Elle laisse dans le deuil: le R. E. Herménégilde, E. C., directeur de l'Ecole St-Paul d'Yerville, Montréal; le R. F. Adolphe, directeur du Collège de St-Raymond de Portneuf; M. Léoda Huard, de Victoriaville; la Rév. Mère Cayouette et la Rév. Mère Marie-Anna, de la Communauté des Sœurs de la Charité de Montréal; Madame Ls Bennett (Evangéline), de Lehanon, N. H.

Les funérailles de la regrettée disparue ont eu lieu mercredi à 9 heures, n l'église de Tingwick.

Aux membres de la famille en deuil "L'Union des Cantons de l'Est" offre ses plus sincères condoléances.

DISPENSARE

ANTI-TUBERCULEUX

D'ARTHABASKA

Mois d'août 1935

Nombre de cliniques	10
Nombre de patients	128
Nombre de nouveaux-cas	89
Examens aux Rayons X	128
Visites à domicile	112
Malades vus pour surveillance	112
Analyses des crachats	2
Cas Négatif	2

Mois de septembre 1935

Nombre de cliniques	8
Nombre de patients	87
Nombre de nouveaux cas	57
Examens aux Rayons X	75
Visites à domicile faites par l'infirmière	133
Analyses de crachats	2
Cas positif	1
Cas négatif	1

NOTES LOCALES

L'honorable M. J. E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a passé une partie de la semaine à Québec pour une séance du cabinet hier et autres affaires concernant son département.

M. et Mme Wilfrid Girouard sont revenus lundi d'un voyage de quelques jours à Montréal.

Le Rév. Frère Paulin, visiteur de l'Institut des Frères des Ecoles Chrétiennes à Québec, a passé quelques jours au collège de cette ville.

L'hon. juge Belleau, de Québec, est venu ici ces jours derniers, pour affaires professionnelles.

Aujourd'hui, 21 octobre, jour d'actions de grâces, est un jour de fête légale le palais de justice, le bureau d'enregistrement et les banques sont fermés.

Il y aura le 29 octobre un terme de la cour de magistrat qui sera présidé par M. Alfred Marchildon, des Trois-Rivières.

M. et Mme Elie Ducharme, de Montréal, sont venus chez M. et Mme Adéard Picher en fin de semaine.

Mme Robert Garneau est revenue de Québec où elle a passé quelques jours chez M. et Mme Henri Boisvert.

A la suite de plusieurs secousses de tremblements de terre à Helena, Montana, les premières rigueurs de l'hiver se sont fait sentir. Des centaines de personnes ont été chassées de leurs maisons à la suite du tremblement de terre qui a duré pendant neuf jours.

Mme René Boucher, de Wotton, était en visite dimanche chez Mme Honoré Boucher.

M. Robert Garneau et Mlle Garneau sont allés à Québec, dimanche.

Les RR. Frères des Ecoles Chrétiennes de cette ville et leurs élèves sont allés assister aux funérailles de Mme Jean Huard, à Tingwick, mère du Rév. Frère Adolphe, autrefois directeur de notre collège.

M. et Mme William Bergeron, M. Marcel Bergeron sont allés à Nicolet, hier.

SIR WILFRID LAURIER, volume de 350 pages, par Lucien Picaud, ancien député de Mégantic, en vente à la Librairie de L'Union, à Arthabaska. Prix, \$1.00.

M. et Mme Henri Gagnon et Mlle Gagnon, de Québec, étaient en visite dimanche chez M. et Mme Philippe Coulombe.

M. Albert Bergeron, et Mlle Bergeron sont revenus lundi d'un voyage aux Etats-Unis.

L'hon. juge Camille Pouliot, de Québec, est venu assister aux funérailles de Mme Napol Laliberté, à Victoriaville, et était de passage ici aujourd'hui.

M. et Mme Nazaire Gendron, le Rév. Père Long, Mlle Tanguay et Mme Lucien DesRoberts, de Sanford, Me, sont venus aux funérailles de M. le curé Bourbeau. Mme Lucien DesRoberts a profité de l'occasion pour visiter son frère, M. Joseph Boisjoli, de cette ville.

M. et Mme Arthur Moreau, Mme Joseph Tremblay et Mme Philippe Poulette, de Manchester, N. H., chez M. et Mme Adéard Picher, ces jours-ci.

M. Hervé Parrot et sa fille Charlotte et Mlle Beaudet, de Ste-Emélie de Lotbinière, chez M. Adéard Picher, dernièrement.

M. Paul E. Laurent, de Boston, et M. George Jewling, de New York, étaient en visite chez M. J. E. Baril et Mme Linchen, la semaine dernière, ils ont aussi visité M. et Mme Edmond Perrault, de Victoriaville.

M. et Mme Joseph Latour et leurs enfants, Maurice et Geneviève, de Bromptonville, chez Mlle Lambert, ces jours derniers.

M. et Mme E. Rochette et leurs enfants, Mme T. Beaudry et M. Gaudry et Mme Morin, de Québec, en visite chez M. Albert Beauchesne, dimanche.

M. J. E. Choquette, agent général de la compagnie du téléphone Bell, de Montréal, était de passage ici lundi.

MARIAGE

BUSSIÈRE-VERVILLE

En l'église d'Arthabaska, mardi, le 15 octobre, M. l'abbé A. Bergeron, vicaire, a donné la bénédiction nuptiale et a célébré la messe du mariage de M. Ovide Bussière, fils de M. et Mme Napoléon Bussière, de Warwick, avec Mlle Aline Verville, fille de M. et Mme Albert Verville. Les époux étaient accompagnés de leur père respectif.

Grand nombre de parents et amis assistaient à la messe du mariage. Un magnifique programme de chant et de musique a été exécuté.

Pour la cérémonie la mariée portait une toilette bleu-marine avec robe de velours transparent, manteau à col de loup, souliers, chapeau, sacoché et gants même teinte. Son bouquet se composait de délicates fleurs de roses rose.

Après le mariage un succulent goûter fut servi à la demeure des parents de la mariée, où les invités ont pu admirer les nombreux et riches cadeaux.

Le soir tous se sont rendus chez les parents du marié où les invités ont passé une agréable soirée.

Le lendemain les nouveaux époux sont partis en voyage de noces, où ils visiteront Ottawa, Hull, Montréal, Sherbrooke.

Nos meilleurs souhaits de bonheur les accompagnent.

PROCHAIN MARIAGE

Mme Médéric Huot, de Victoriaville, annonce le mariage de sa fille, Irène Grégoire, avec M. Jules de Alcantara, fleuriste, fils de M. le Comte et Mme Carlos de Alcantara, décédés, de Montréal.

DECES

Au moment de mettre sous presse nous apprenons le décès de M. Narcisse Noël, rentier, de cette ville, décédé à l'Hôtel-Dieu à la suite de quelques jours de maladie.

M. Noël était âgé de 75 ans. Son épouse l'avait précédé dans la tombe au mois de février dernier.

Son service et sa sépulture auront lieu samedi à 8½ heures en notre église.

Nos sympathies.

NAISSANCES

Samedi, 19 octobre, a été baptisée Marie - Monique-Raymonde, enfant de M. et Mme Raymond Levasseur, Parrain et marraine, M. et Mme Henri Filleau. Porteuse, Mme Agenor Filleau.

M. et Mme Ubald Maheu, née Pauline Allie, de Victoriaville, ont l'honneur de faire part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils, baptisé le 22 octobre, sous les prénoms de Joseph-Gilles-Benoit-André. Parrain et marraine, M. et Mme Michel Maheu, d'Arthabaska, oncle et tante de l'enfant. Porteuse, Mlle Alberte Maheu, d'Arthabaska, tante de l'enfant.

M. et Mme Paul Henri Lavoie, née Julienne Lehouillier, font part de la naissance d'une fille, baptisée le 20 octobre sous les prénoms de Marie-Andrée-Hélène. Parrain et marraine, M. et Mme P. O. Lehouillier, de Saint-Paul, grands-parents de l'enfant. Porteuse, Mme Laurier Lehouillier, tante de l'enfant.

Nos félicitations.

TROUVE

Un porte-monnaie contenant quelque argent a été trouvé au restaurant de M. Elphège Labbé, d'Arthabaska. Prière à la personne qui l'aurait perdu de le réclamer.

ATTENTION

Toute personne ayant des lames de "clipper" à faire aiguiser est priée de s'adresser à M. ALCIDE PEPIN, du village de Princeville, boîte postale 14, qui fera le travail au prix de 40 sous le set, ouvrage garanti. Je fais l'essai des lames avant de les retourner. 24 oct. 1 m.

A VENDRE

M. ROMEO ALLIE offre en vente une ligne de Chesterfield à la mode à \$48.00. Il s'occupe comme toujours de la réparation de meubles rembourrés. Adressez-vous à la Manufacture de Meubles ou au No. 10 route d'Arthabaska, Victoriaville, P. Q. 17 oct. 4 f.

CHRONIQUE FEMININE

Désillusions de Vacances

NOUVELLE

Louise saute joyeuse du wagon qui la ramène dans ce coquet village de Montrouge où elle passera sa quinzaine de vacances. Depuis des mois privée de soleil, de fleurs et de verdure, Louise est aujourd'hui d'une gaieté folle. Un gamin qui se trouve à la gare se charge de ses malles et Louise, tout en marchant, remplit ses yeux et son cœur de la douceur campagnarde.

Eté, saison bénie, fugitive, comme les rêves que les orages brisent à jamais! L'été rappelle les bonheurs d'un jour; aussi tout ce que l'on aime avec cette frénésie, qui dure si peu, l'espace d'un baiser...

Louise songe aux heures ensoleillées qu'elle vivra, rose parmi les roses, libérée enfin de sa vie de citadine. Elle y rêvait, depuis des semaines, à cette étape délicieuse et son existence terne d'employée de bureau serait oubliée. Les signes sténographiques s'envolent comme des mouches pourchassées. C'est Pierre qui occupe maintenant ses pensées. Que seraient ses vacances sans lui?

L'auberge se trouve à quelques pas de la gare. Pourquoi ne pas marcher là et refaire connaissance avec les décors familiers sur lesquels sont gravés les souvenirs des heures les plus suaves. Légère et gracieuse, elle effleure de ses mignons souliers blancs la route brûlée par le soleil d'août. Jamais elle ne s'était sentie plus jeune, ni plus jolie. Adorables vacances, pense tout haut Louise. Quand Pierre sera ici, quel enchantement!

Depuis quelques années, Louise Beaudry, sténo-dactylo dans une étude d'avocats de Québec, passe sa quinzaine de vacances à Montrouge. Ne connaissant de Louise que ses cheveux blonds, son franc sourire et ses yeux rieurs, la société de Montrouge l'accepte comme un admet dans les parterres ces plantes étranges qui diffèrent des autres mais ne les départent pas.

Louise n'était toujours que simplicité et que charme. Toutefois, quand on essayait de l'interroger sur sa vie, elle détournait la conversation.

Quant à Pierre Raymond, les habitants de Montrouge savaient que ce mystérieux personnage résidait à Montréal mais ils ignoraient tout de ses occupations. Pas d'affaires durant les vacances, répondait-il aux trop curieux. On ne connaissait que son nom; encore, était-ce le vrai?

YANE.

(à suivre)

SIMPLES PENSEES DE FEMMES

Par Olivette Lamontagne

Si j'en juge par la jolie toilette en azurée de ce volume, ces pensées de femme sont charmantes et fines me disais-je en insérant mon coupe-papier entre chacune des pages.

J'avais raison!

Mlle Lamontagne a beaucoup de jugement. Elle ne s'en doute peut-être pas et pour cause: le jugement naît avec nous. Quand on ne l'apporte point en naissant, on ne l'acquiert pas facilement, mais quand on l'a, on ne le perd jamais!

Le livre est divisé en cinq parties: Mes Amours, Nature, Airs variés, Colonisation et "last but not least"—Féminisme. Chacune est bien pensée et bien écrite! Après cette lecture, il reste une impression de satisfaction plein l'esprit et l'on se dit: à travers ses pensées de femme l'auteur se révèle telle qu'elle est: silhouette au profil canadien penché avec amour sur son pays.

Si Mlle Lamontagne veut, tous les jours, se donner une heure de loisir pour écrire des pensées, je

lui prédis que sa plume méritera l'éloge cher au sage Louis Veuillot: "La prose est l'outil des forts."

MARIE D.-BOISSONNAULT,
Présidente de la Société des
Poètes Canadiens Français.

LA MODE

Assemblages de tissus et de coloris

Sur un manteau de ton très clair en gros lainage beige, fermé à la taille par une ceinture haute en même tissu, nous trouvons tranchant très nettement sur le lainage clair, un haut col de caracul avec pattes d'épaule en caracul noir. Les pattes vont rejoindre, à la ligne d'épaule, la monture des manches, faisant six plus élargissant la carrure.

Un ensemble de lainage noir comprend un manteau noir avec mouvement légèrement plongeant derrière et fermant par un col de caracul noir avec boutons d'acier. Il est porté sur une jupe de lainage noir rayée en travers de courtes franges de soie noire, avec corsage de lainage brique garni à la taille et au bas des manches d'une ceinture et de poignets faits de bandes incrustées noires et blan-

ches.

Et voici deux ensembles trois-quarts rendus très intéressants par l'audace de leurs coloris: l'un fait d'un manteau trois-quarts en gros tissus de ce bleu bluet si fort à la mode porté sur une robe de lainage rouge comme le chapeau, et l'autre composé de noir et de moutarde. Le manteau trois-quarts, en lainage moutarde avec col et poignets de caracul noir, sert d'accompagnement à une jupe de même lainage portée avec un chandail tricoté à la main en laine noire rayé de lignes blanches en travers. La rencontre de ces deux nuances est très osée.

Ainsi que nous le disions déjà, les soutaches jouent un rôle important dans la fantaisie de nos garnitures.

On les fait souvent en rouge, pour rehausser le corsage d'une robe noire, sous forme de large plastron, de poignets et de plaque de ceinture. Sur cette robe ainsi ornée on passe un paletot droit, vague derrière, avec large bande d'astrakan formant col étoilé. Celui-ci est suffisamment ent'ouvert sur le corsage pour laisser admirer toute la beauté de la soutache. Et, fantaisie amusante et originale de la mode actuelle, voici que nous retrouvons sur les gants noirs même broderie de soutache rouge qu'au corsage.

Quelquefois, un ensemble noir est éclairé de passepoils de nuance verte, alors que les boutons eux, sont rouges. Enfin et toujours dans le même esprit du mélange de nuances, il arrive souvent que les paletots de fourrure se portent sans manche, comme si l'on entendait ne pas dérober entièrement aux regards les coloris divers de la robe. Avec une robe de lainage écossais bleu bluet quadrillée de rouge, de marron et de vert nous verrons souvent le petit paletot en breitschwanz noir sans manche, celles-ci étant remplacées par les manches de la robe, c'est-à-dire des manches en tissu écossais. Les gants à crispin et la toque qui sert de chapeau seront également en lainage écossais.

A un tissu rayé, on assortira encore un petit casaquin à manches collet mi-longues, sous la forme d'une robe en tissu jersey marron et jaune à couture devant et aux côtés; les rayures posées en biais devant alors que les manches, le dos droit seront sur le sens du tissu. Un petit casaquin en natté marron uni recouvrira le haut, croisant par des boutons de corne marron. Les manches collet mi-longues laisseront voir le bas de la manche rayée.

LA BONNE CUISINE

Dessert aux bananes

1 paquet de gélatine en poudre (essence citron); 2 tasses d'eau chaude; 3 bananes, 1/4 de tasse de crème fouettée; 1-8 de cuil. à thé de sel.

Faites dissoudre la gélatine en poudre dans l'eau chaude, refroidissez. Quand le mélange est froid et a l'apparence d'un sirop, versez la moitié de la gélatine dans un bol en verre profond. Tranchez 2 bananes dans cette gélatine, incorporez avec soin, refroidissez. Placez le reste de la gélatine dans un bol rempli de glace en morceaux et battez avec

la batteuse à roue jusqu'à ce que le mélange ait la consistance de la crème fouettée. Ecrasez les autres bananes avec une fourchette en argent et incorporez à la crème fouettée et au sel. Versez sur la gélatine déjà préparée, mettez au froid. Cette recette sert 8 personnes.

Gâteau éponge économique

1 1/3 tasse de farine à pâtisserie; 2 cuil. à thé de poudre à pâte; 1/2 cuil. à thé de sel; 2 jaunes d'œufs bien battus; 5 cuil. à table d'eau froide; 1 tasse de sucre; 1 cuil. à table de jus de citrons; 2 blancs d'œufs battus en neige.

Tamisez la farine une fois, mesurez, ajoutez la poudre à pâte et le sel et tamisez quatre autres fois. Battez les jaunes d'œufs jusqu'à ce qu'ils soient épais et de couleur citron; ajoutez l'eau, le sucre et le jus de citron. Faites entrer la farine graduellement, puis les blancs d'œufs. Faites cuire pendant 30 minutes à four modéré (350° F.) dans une casserole à pain.

QUELQUES CONSEILS

Ne faites jamais de sieste après vos repas, cela est mauvais pour la digestion, habitue à la paresse et prédispose à l'obésité. Si vous éprouvez le besoin de vous reposer après un repas, allongez-vous pendant quelques instants, une dizaine de minutes, mais évitez de vous assoupir. Ce repos terminé, réagissez immédiatement, remuez-vous, ou mieux encore, faites une promenade.

Faites toujours votre toilette avant de vous coucher. Une peau nette respire mieux. Lavez vos dents matin et soir, le soir surtout, car la vie microbienne est plus intense pendant la nuit dans la cavité bucale. Mangez peu le soir. On dort mieux l'estomac vide. Que votre lit soit autant que possible orienté Nord-Sud. Des expériences multiples ont étayé cette loi d'hygiène. Pas de matelas trop doux.

CONSERVATION DES FRUITS

La conserve des fruits en confiture sans le secours du feu: On prend du bon vinaigre blanc, on y met assez de sucre pour que ce vinaigre soit au bout de quelque temps, changé en une espèce de sirop où l'acidité ne domine pas trop. C'est dans ce sirop que l'on met les fruits que l'on veut conserver. Il faut avoir la précaution de prendre les fruits parfaitement mûrs et de les cueillir par un temps très sec. Au bout de six ou sept mois, le sirop a parfaitement pénétré les fruits. Il faut avoir soin, afin de prévenir la fermentation, de tenir dans un endroit ni trop chaud ni trop froid les vases dans lesquels on les met.

Les fruits ainsi confits conservent leur saveur et ont un goût fort agréable.

Comment on peut avoir des groseilles bien fraîches jusqu'au moment des gelées:

On empaille le groseiller au moment de sa maturité: abrité des rosées, de la chaleur du soleil et de la lumière, sa maturité complète est infiniment retardée et on cueille des groseilles bien fraîches jusqu'au moment des gelées.

LA DIRECTION DU SENAT CANADIEN

Sans doute, pour des fins d'autorité démocratique, il convenait que l'électorat donnât une majorité exceptionnellement forte au parti qui a mission d'exercer le gouvernement du Canada pendant les cinq prochaines années. Et l'on a probablement raison de dire que la majorité conservatrice du Sénat doit tenir compte de la volonté populaire exprimée par le vote quasi unanime de la nation. Mais, jusqu'à preuve du contraire, nous croyons volontiers qu'il n'y aura pas de conflit inopportun entre les deux corps législatifs du Parlement fédéral. Au point de vue de la valeur intellectuelle et du nombre, le parti tory nous paraît mieux pourvu au Sénat qu'il ne l'est à la Chambre des Communes. Entre M. Bennett et M. Meighen, par exemple, qui prétendra que celui-ci n'a pas plus de jugement, de talent et de caractère que celui-là? Nous serions bien étonnés si le leader conservateur du Sénat consentait à y jouer le rôle d'un politicien.

LE CAS DE TORONTO

Toronto s'est presque isolé en disant 2 conservateurs dans les quinze circonscriptions de Toron-

to et d'York, tandis que, dans toutes les autres parties de la province, l'électorat a décidément repoussé les candidats conservateurs. Le parti libéral avait de bons candidats, et ils ont fait une belle lutte. Ils n'ont pas réussi parce que le vote antiministériel s'est divisé et à cause des efforts héroïques déployés par les Orangistes pour sauver le gouvernement Bennett.

(Star-Toronto)

UNE GELINOTTE AMICALE

Depuis trois ans l'équipe de cantonnier qui travaille sur la ligne du Canadien National près de Musquodoboit, en Nouvelle-Ecosse, est visitée chaque jour par une gelinotte à fraise qui lui tient compagnie et même se laisse prendre par le contremaitre. La journée finie, quand les hommes retournent chez eux, la "perdrix" rentre dans la forêt.

ESTIMATION PROVISOIRE DE LA PRODUCTION DES FABRIQUES DE BEURRE ET DE FROMAGE.

Septembre 1935

Québec.—La Section de la Statistique du Ministère de l'Agriculture publie aujourd'hui l'estima-

tion provisoire de la production des fabriques de beurre et de fromage de la province de Québec, pour le mois de septembre 1935. (Chiffres correspondants pour 1934 entre parenthèses).

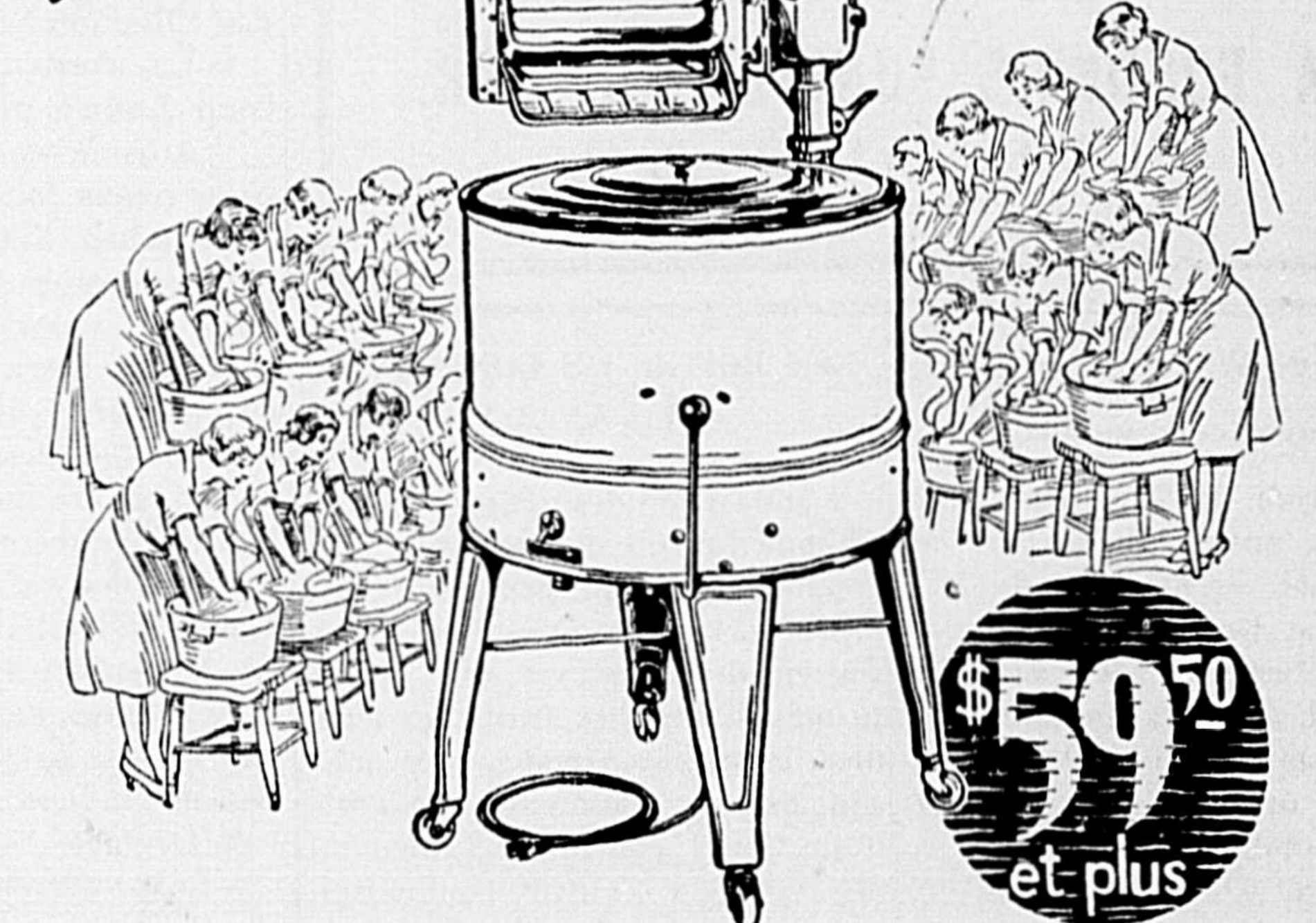
En septembre 1935 la production des fabriques de fromage est estimée à 3,600,000 lbs. (3,617,473 lbs) soit une diminution de 0.5%, celle des fabriques de beurre est estimée à 10,266,000 lbs (8,915,581 lbs), soit une augmentation de 15.1%.

Pour la période de janvier à septembre inclusivement la production des fabriques de Beurre est estimée à 58,679,000 lbs comparativement à 55,210,401 lbs., une augmentation de 6.4%; la production des fabriques de fromage est estimée à 17,164,000 lbs. comparativement à 18,740,438 lbs., une diminution de 8.4%.

TRINIDAD ET SON HUILE

L'île de Trinidad, que visite régulièrement les paquebots de la Canadian National Steamship, est le plus grand producteur de pétrole brut de l'Empire britannique. L'an dernier sa production s'est élevée à 10,891,363 barils, une augmentation de 770,000 barils sur les chiffres de l'année précédente.

POURQUOI ÊTRE L'ESCLAVE DU LAVAGE?



C'est le frottage sur la planche à laver qui vous épuise semaine après semaine, qui vous laisse avec les mains rudes et le dos cassé, qui en même temps abîme le linge. Pourquoi supporter cette corvée quand une laveuse électrique coûte maintenant moins que jamais et se paye en peu de temps par les économies qu'elle vous permet en éliminant pour toujours le frottage si ruineux pour le linge.

Vos sous-vêtements les plus délicats, vos couvertures les plus épaisses, même les salopettes se trouvent parfaitement lavées sans autre travail de votre part que de tourner une clef. Le tourbillonnement d'eau savonneuse s'en charge. Le lavage à l'électricité se fait dans une fraction du temps ordinaire et ses frais d'opération sont d'environ un sou.

Votre marchand local vous donnera une démonstration

Publiée par — Canadian General Electric Co., Canadian Westinghouse Co., Northern Electric Co., conjointement avec

THE SHAWINIGAN WATER & POWER COMPANY

Feuilleton de "L'Union des Cantons de l'Est"

L'Ineffacable Souillure

Par L'ABBE ARSENE GOYETTE

Édité par la Librairie Granger Frères,
54 Notre-Dame-Est, Montréal.

(Suite)

Avec son caractère frou-frou, elle retombait vite sur elle-même pour continuer sa vie de dissipation.

Il est si difficile de corriger, à vingt-trois ans, les écarts d'une formation superficielle et incomplète!

Pendant l'absence de son père, occupé à glaner quelques pages pour le futur volume, Ruth caressait l'espoir d'une randonnée en auto avec son fiancé. Il en avait été question lors de leur dernière rencontre.

La jeune fille s'endormit en

songeant à la délectation qu'elle goûterait à la lecture des deux romans défendus qu'elle emporterait pour l'excursion.

Son ami plongerait bientôt lui aussi dans la même mare.

Un acte de scélératesse de la part du complice allait révéler la fragilité d'une vertu qui repose uniquement sur une éducation mondaine.

CHAPITRE II

Un esprit dévoyé

Il avait bien mal dormi, lui aussi, le fiancé de Ruth. Mais ses cauchemars provenaient moins du

tracas des affaires que la précarité de sa situation. Son étude de notaire ne récoltant pas des honoraires assez élevés pour ses ambitions de pocha, Me Kenneth Langlais essayait d'utiliser des moyens plus expéditifs. Comme certains financiers févres d'audace, il tentait de manœuvrer de telle sorte que, rapidement et avec aise, il put édifier une grande fortune.

Fais de l'argent honnêtement si tu peux, dit un faux proverbe, mais fais-en quand même. Peu scrupuleux, le jeune homme s'était lancé dans la spéculation. Favorisé dans les débuts, il avait encaissé de jolis profits à la Bourse. Seulement la déveine était venue avec les opérations subversives. Une dégringolade d'actions allemandes qu'il avait achetées à une cote exagérée l'accablait à une situation des plus périlleuses. Pour rembourser son courtier, il avait dû utiliser plusieurs milliers de piastres confiés par de clients pour placements de tout repos. Ainsi il convertissait pour son usage personnel des sommes devant être prêtées sur hypothèques. Lancé dans cette

voie qui peut aboutir au pénitencier, on s'y arrête difficilement. Le malchanceux avait essayé de sortir de l'impasse par l'achat de nouvelles valeurs. Il avait risqué et... il avait encore perdu. Cette fois-ci, le déficit avait des proportions alarmantes: l'agioteur pouvait être traîné devant les tribunaux.

Et son avenir? Et son futur mariage?

Rêves dorénavant presque irréalisables par suite de sa folle passion.

Et pourtant ce gâchis aurait été évité si le père de Kenneth avait ouvert les yeux.

Maintes fois, son homme de confiance le notaire Dubuc, l'intégrité même, avait attiré l'attention du journaliste sur les opérations imprudentes de son fils.

"Croyez-m'en, répétait-il, l'agiotage n'est pas dans le rôle de notre profession. Nous ne devons pas être d'effrénés spéculateurs, mais plutôt des conseillers prudents et discrets. Je doute que le succès couronne les hardiesses de Kenneth."

—Ne vous étonnez pas de ses

prouesses financières, avait expliqué le père aveuglé. Mon fils n'est pas de la vieille école, où tout est lenteur et tâtonnement. Avec le flair des affaires qu'a développé une éducation toute moderne, il veut être l'émule de ses confrères les plus entreprenants. Le gaillard, il ira loin, car il a de l'audace.

—Et peut-être aussi de la témérité. On a souvent les défauts de ses qualités. Vous agiriez sagement en tempérant un ardeur qui pourrait compromettre son avenir. J'en ai tant connu de ces jeunes, galvanisés de science pratique, qui ne voulaient point marcher sur les battues des anciens et qui, un beau matin, faisaient perdre à la clientèle trop bonasse le fruit de leurs économies.

—Monsieur, avait protesté le père Langlais, avez-vous envie d'insinuer que Kenneth soit en train de ruiner mes espérances d'une brillante carrière?

—Non, non, je ne dis pas cela; je ne pense pas cela; mais encore une fois, j'ai peur que, dans sa profession, il ait trop de voile et pas assez de gouvernail. Vous

voyez qu'avec vous, je suis franc. —Et moi, je suis certain qu'il aura assez d'habileté pour éviter les écueils et ne pas sombrer. Il a le sens des affaires. Ses études, faites dans une ambiance anglaise, l'ont stylé pour la manipulation des gros capitaux. Il réussira là où d'autre échouera. Vous voyez que j'ai confiance.

—Tant mieux, s'il se crée des rentes à l'âge où nous ses confrères de la vieille école, nous devions encore peiner et vivre modestement.

—J'attends ce prodige de son éducation. Il a été armé de pied en cap pour les luttes de la vie.

—Enfin, nous verrons, avait conclu le légiste en se promettant bien d'observer si l'avenir confirmerait ses appréhensions ou donnerait raison à l'optimisme de M. Langlais.

De cette sorte, le jeune notaire, fort peu gêné par les avis paternels, spéculait de toutes façons. Il jouait à la Bourse et aux cartes avec l'argent des clients.

Très dissimulé, il avait réussi à celer son abominable passion et à son entourage, et à la famille

Madore, qui l'avait attiré par la perspective d'un riche mariage avec Mlle Ruth.

Tous deux, instruits à l'anglaise et avides de plaisirs mondains, se convoitaient parfaitement. C'était comme une paire de pantoufles de même pointure. Entre elles, il n'y avait qu'une différence de pieds.

Leur amitié s'était fortifiée par la lecture des mêmes pièces éducatives. Les livres pervers et flo-

me étaient également lus par le jeune notaire; tous deux buvaient à la même source empoisonnée. Et en moins de deux ans de débauches littéraires de cette sorte, les malheureux avaient distillé le poison d'une couple de centaines des pires ouvrages de la bibliothèque. Voltaire, Jean-Jacques Rousseau, Diderot et d'Alembert n'avaient plus de secrets pour eux; Zola, George Sand, Marguerite et tutti quanti leur avaient inoculé le venin de leur prose lubrique; Renan, Loisy, Loison et leurs cyniques imita-

(à suivre)

Le meilleur achat THÉ "SALADA"

AGENTS DEMANDÉS POUR VENDRE POINTES, TALONS, CÔTES, OREILLES DE CHARRUES

A DES PRIX DÉFIANT TOUTE COMPÉTITION

Nous gardons continuellement en magasin une grande quantité de Pointes, Talons, Côtés, Oreilles, etc., de Charrues de toutes les marques, et bien d'autres articles que vous pourrez aussi vendre.

NOTRE GARANTIE

Nous vous garantissons une marchandise de première qualité, pointes bien trempées et toute marchandise bien peinte.

NOTRE PRIX

Notre prix est fort raisonnable, et nous donnerons un escompte spécial, pour paiement comptant sur livraison.

OFFRE SPÉCIAL

Nous offrons encore quelques moteurs à gazoline remis à neuf, à bas prix et payable en bois de corde.

LA FONDERIE "UNIVERSEL" ENR.
VICTORIAVILLE, P. Q.

Chronique de la Crèche

Québec, 8 octobre 1935.

FAISONS DE LA PLACE

—Et les placements ? La saison a-t-elle été bonne ?

—La saison a commencé dans l'angoisse. Nous avions sur les bras et... sur le cerveau huit cent soixante enfants. Nous ne savions plus où les mettre. Aussi des appels désespérés furent-ils faits à toutes les personnes d'influence ou de bonne volonté pour que se multipliasent les adoptions de nos délaissés.

—Et vous fûtes écoutés ?

—Plus entendus qu'écoutés. Car si toutes les personnes influentes et toutes les personnes charitables se liguèrent pour le placement des délaissés bientôt nous en manquâmes !

—Vous croyez cela ?

—Je crois aux miracles de la charité catholique.

—Alors, il vous reste encore des protégés.

—Oui, au 1er octobre, 730 dans un local préparé pour 610.

—De sorte que, malgré tant d'efforts, vous restez encombrés ?

—Oui, toujours. Mais au moins pouvons-nous espérer poursuivre tout l'hiver prochain l'accueil, l'hospitalisation et la conversion des filles tombées.

—En avez-vous refusé beaucoup jusqu'à présent ?

—Aucune de notre territoire. Nous avons fait l'impossible pour sauvegarder l'honneur des familles compromises et recueillir le fruit des égarements et du déshonneur. C'est, du reste, en vue de poursuivre leur œuvre particulière c'est-à-dire la réhabilitation, la conversion de la fille-mère que les Religieuses ont dû cesser l'admission des enfants nés en dehors de l'hôpital de la Miséricorde. Autrement, faute de place à la Crèche pour l'enfant, on se fût vu forcé de refuser l'admission de la mère à l'hôpital où il y a de la place.

—Le problème est assez compliqué, à ce que je vois.

—Oui, il est même triple : problème de logement, problème d'influence morale, problème de service social.

—Mais vous pensez pouvoir faire face à la prochaine invasion saisonnière de toutes les filles imprudentes, légères, sensuelles, mondaines, orgueilleuses qu'une volonté providentielle forcera de recourir aux bons soins de votre institution ?

—Oui, car nous comptons sur la grâce providentielle pour accomplir une mission aussi providentielle.

—Appel encore une fois, par conséquent, aux personnes d'influence et de bonne volonté ?

—C'est cela : au secours de la Crèche et de ses petits délaissés. Au secours, avant l'hiver ! Faisons de la place.

V. GERMAIN, Ptre.

Placements : 13 en ce mois, 268 depuis janvier.

Aumônes : Des visiteurs, \$12.35; par courrier, \$11.40.

LES CONCOURS DE PONTE AU CANADA

(Notes des fermes expérimentales)

Le Canada a une organisation de concours de ponte qui sont conduits sur les fermes expérimentales, sous la surveillance du Ministère fédéral de l'Agriculture. Ces concours sont actuellement au nombre de quatorze ; il y a les concours provinciaux, dont au moins un est tenu dans chaque province, et les concours canadiens à Ottawa, qui est ouvert à tous les éleveurs de toutes les parties du Dominion.

La seizième série des concours de ponte commencera le 1er novembre. On reçoit des inscriptions à l'heure actuelle, et les éleveurs qui désirent faire inscrire leurs parquets pour l'année qui vient devraient le faire sans délai.

Il y a trois mobiles principaux pour la conduite de ces concours :

(1) Encourager et améliorer l'élevage des volailles en vue de la ponte. (2) Faire connaître les établissements où l'on peut se procurer des espèces des poules bonnes pondeuses. (3) Fournir un

moyen de qualification pour l'enregistrement des volailles. Tous ces objets ont joué un grand rôle dans le développement de l'industrie avicole en ces quinze dernières années, mais le dernier a beaucoup dépassé les autres en importance, spécialement en ces huit ou dix dernières années.

Un fait très significatif et très encourageant, c'est que bien des éleveurs qui s'inscrivent à ces concours de ponte font des progrès constants et réguliers d'une année à l'autre. Ceux qui peuvent sélectionner tous les ans deux ou trois parquets pour les concours et qui maintiennent un haut degré d'excellence dans ce travail sont des aviculteurs de mérite. Ils comprennent les principes de l'élevage en vue du développement de la ponte et de la grosseur des œufs, les deux points principaux dans l'enregistrement des volailles. On prévoit que la ponte moyenne de cette année sera plus élevée que celle de tous les concours précédents, et la grosseur des œufs a augmenté à un tel point que le nombre des oiseaux disqualifiés pour la production de petits œufs diminue de plus en plus d'année en année. Il semble que la proportion des volailles qualifiées pour l'enregistrement en 1935 sera plus élevée qu'en toute année précédente.

Pour plus amples renseignements au sujet des concours de ponte et de l'enregistrement, s'adresser au Service de l'Aviculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou à l'une ou l'autre des fermes annexes canadiennes.

A. G. TAYLOR,

Ferme expérimentale centrale, Ottawa

METS AUX POMMES

La pomme est sans aucun doute la reine de tous les fruits. Qu'elle soit fraîche, séchée, évaporée ou en conserves, c'est toujours un aliment sain, de préparation facile, attrayant et savoureux. Le goût et la texture des pommes varient, comme le fait remarquer le Ministère fédéral de l'Agriculture dans le livret, "Pommes cultivées au Canada", où l'on trouve cent vingt recettes différentes pour la cuisson de ce fruit. Les pommes saines, un peu acides, sont les meilleures pour faire des conserves, mais il faut avoir soin de les prendre dans leur bonne saison. Quand on le fait, il est inutile d'y ajouter des épices, car le goût ne saurait en être amélioré.

Le jus de pomme contient tant de pectine qu'on peut l'employer pour donner la consistance de la gelée aux confitures ou aux marmelades d'autres fruits. Rien ne se perd dans une bonne pomme ; même le cœur et la pelure peuvent être utilisés pour faire des gelées. Les pommes se conservent dans une atmosphère sèche et à une température basse et fraîche. Nous extrayons les recettes suivantes du livret intitulé "Pommes cultivées au Canada" que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de la Publicité et de l'Extension, Ministère fédéral de l'Agriculture Ottawa :

Marmelade de pommes

Laver, couper en quartiers et trancher en petits morceaux des pommes canadiennes à gros grain. Ajouter de l'eau froide, et faire cuire lentement jusqu'à ce qu'elles soient amollies. Faire passer à travers une passoire et pour chaque tasse de pulpe de pommes, ajouter 3/4 de tasse de sucre. Ajouter de l'écorce de citron râpée et du jus de citron en mettant un demi-citron pour chaque 6 tasses de pulpe de pommes.

Pommes mitonnées au sirop

2 tasses d'eau bouillante

1 à 2 tasses de sucre

8 pommes

Faire du sirop en faisant bouillir le sucre et en faisant bouillir l'eau cinq minutes. Vider et peler des pommes canadiennes ; faire cuire lentement dans le sirop, bien recouvrir et surveiller attentivement. Lorsque les pommes sont tendres, les enlever, ajouter un peu de jus de citron au sirop et verser par-dessus les pommes. Les

Porc-épic de pommes

Insérer dans des pommes mitonnées, des morceaux d'amandes blanches et couper en longueurs, en pointes.

Salade de pommes et de fromage

Mélanger des noix de pécan hachées avec deux fois leur volume de fromage de crème. Ajouter un peu de crème épaisse pour adoucir le mélange. Assaisonner avec du poivre et du sel et confectionner en petites boules. Peler des pommes canadiennes tendres acides, les vider et les trancher à

haut degré d'excellence dans ce travail sont des aviculteurs de mérite. Ils comprennent les principes de l'élevage en vue du développement de la ponte et de la grosseur des œufs, les deux points principaux dans l'enregistrement des volailles. On prévoit que la ponte moyenne de cette année sera plus élevée que celle de tous les concours précédents, et la grosseur des œufs a augmenté à un tel point que le nombre des oiseaux disqualifiés pour la production de petits œufs diminue de plus en plus d'année en année. Il semble que la proportion des volailles qualifiées pour l'enregistrement en 1935 sera plus élevée qu'en toute année précédente.

Pour plus amples renseignements au sujet des concours de ponte et de l'enregistrement, s'adresser au Service de l'Aviculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou à l'une ou l'autre des fermes annexes canadiennes.

A. G. TAYLOR,

Ferme expérimentale centrale, Ottawa

METS AUX POMMES

La pomme est sans aucun doute la reine de tous les fruits. Qu'elle soit fraîche, séchée, évaporée ou en conserves, c'est toujours un aliment sain, de préparation facile, attrayant et savoureux. Le goût et la texture des pommes varient, comme le fait remarquer le Ministère fédéral de l'Agriculture dans le livret, "Pommes cultivées au Canada", où l'on trouve cent vingt recettes différentes pour la cuisson de ce fruit. Les pommes saines, un peu acides, sont les meilleures pour faire des conserves, mais il faut avoir soin de les prendre dans leur bonne saison. Quand on le fait, il est inutile d'y ajouter des épices, car le goût ne saurait en être amélioré.

Le jus de pomme contient tant de pectine qu'on peut l'employer pour donner la consistance de la gelée aux confitures ou aux marmelades d'autres fruits. Rien ne se perd dans une bonne pomme ; même le cœur et la pelure peuvent être utilisés pour faire des gelées. Les pommes se conservent dans une atmosphère sèche et à une température basse et fraîche. Nous extrayons les recettes suivantes du livret intitulé "Pommes cultivées au Canada" que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de la Publicité et de l'Extension, Ministère fédéral de l'Agriculture Ottawa :

Marmelade de pommes

Laver, couper en quartiers et trancher en petits morceaux des pommes canadiennes à gros grain. Ajouter de l'eau froide, et faire cuire lentement jusqu'à ce qu'elles soient amollies. Faire passer à travers une passoire et pour chaque tasse de pulpe de pommes, ajouter 3/4 de tasse de sucre. Ajouter de l'écorce de citron râpée et du jus de citron en mettant un demi-citron pour chaque 6 tasses de pulpe de pommes.

Pommes mitonnées au sirop

2 tasses d'eau bouillante

1 à 2 tasses de sucre

8 pommes

Faire du sirop en faisant bouillir le sucre et en faisant bouillir l'eau cinq minutes. Vider et peler des pommes canadiennes ; faire cuire lentement dans le sirop, bien recouvrir et surveiller attentivement. Lorsque les pommes sont tendres, les enlever, ajouter un peu de jus de citron au sirop et verser par-dessus les pommes. Les

insérer dans des pommes mitonnées, des morceaux d'amandes blanches et couper en longueurs, en pointes.

Salade de pommes et de fromage

Mélanger des noix de pécan hachées avec deux fois leur volume de fromage de crème. Ajouter un peu de crème épaisse pour adoucir le mélange. Assaisonner avec du poivre et du sel et confectionner en petites boules. Peler des pommes canadiennes tendres acides, les vider et les trancher à

haut degré d'excellence dans ce travail sont des aviculteurs de mérite. Ils comprennent les principes de l'élevage en vue du développement de la ponte et de la grosseur des œufs, les deux points principaux dans l'enregistrement des volailles. On prévoit que la ponte moyenne de cette année sera plus élevée que celle de tous les concours précédents, et la grosseur des œufs a augmenté à un tel point que le nombre des oiseaux disqualifiés pour la production de petits œufs diminue de plus en plus d'année en année. Il semble que la proportion des volailles qualifiées pour l'enregistrement en 1935 sera plus élevée qu'en toute année précédente.

Pour plus amples renseignements au sujet des concours de ponte et de l'enregistrement, s'adresser au Service de l'Aviculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou à l'une ou l'autre des fermes annexes canadiennes.

A. G. TAYLOR,

Ferme expérimentale centrale, Ottawa

METS AUX POMMES

La pomme est sans aucun doute la reine de tous les fruits. Qu'elle soit fraîche, séchée, évaporée ou en conserves, c'est toujours un aliment sain, de préparation facile, attrayant et savoureux. Le goût et la texture des pommes varient, comme le fait remarquer le Ministère fédéral de l'Agriculture dans le livret, "Pommes cultivées au Canada", où l'on trouve cent vingt recettes différentes pour la cuisson de ce fruit. Les pommes saines, un peu acides, sont les meilleures pour faire des conserves, mais il faut avoir soin de les prendre dans leur bonne saison. Quand on le fait, il est inutile d'y ajouter des épices, car le goût ne saurait en être amélioré.

Le jus de pomme contient tant de pectine qu'on peut l'employer pour donner la consistance de la gelée aux confitures ou aux marmelades d'autres fruits. Rien ne se perd dans une bonne pomme ; même le cœur et la pelure peuvent être utilisés pour faire des gelées. Les pommes se conservent dans une atmosphère sèche et à une température basse et fraîche. Nous extrayons les recettes suivantes du livret intitulé "Pommes cultivées au Canada" que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de la Publicité et de l'Extension, Ministère fédéral de l'Agriculture Ottawa :

Marmelade de pommes

Laver, couper en quartiers et trancher en petits morceaux des pommes canadiennes à gros grain. Ajouter de l'eau froide, et faire cuire lentement jusqu'à ce qu'elles soient amollies. Faire passer à travers une passoire et pour chaque tasse de pulpe de pommes, ajouter 3/4 de tasse de sucre. Ajouter de l'écorce de citron râpée et du jus de citron en mettant un demi-citron pour chaque 6 tasses de pulpe de pommes.

Pommes mitonnées au sirop

2 tasses d'eau bouillante

1 à 2 tasses de sucre

8 pommes

Faire du sirop en faisant bouillir le sucre et en faisant bouillir l'eau cinq minutes. Vider et peler des pommes canadiennes ; faire cuire lentement dans le sirop, bien recouvrir et surveiller attentivement. Lorsque les pommes sont tendres, les enlever, ajouter un peu de jus de citron au sirop et verser par-dessus les pommes. Les

insérer dans des pommes mitonnées, des morceaux d'amandes blanches et couper en longueurs, en pointes.

Salade de pommes et de fromage

Mélanger des noix de pécan hachées avec deux fois leur volume de fromage de crème. Ajouter un peu de crème épaisse pour adoucir le mélange. Assaisonner avec du poivre et du sel et confectionner en petites boules. Peler des pommes canadiennes tendres acides, les vider et les trancher à

haut degré d'excellence dans ce travail sont des aviculteurs de mérite. Ils comprennent les principes de l'élevage en vue du développement de la ponte et de la grosseur des œufs, les deux points principaux dans l'enregistrement des volailles. On prévoit que la ponte moyenne de cette année sera plus élevée que celle de tous les concours précédents, et la grosseur des œufs a augmenté à un tel point que le nombre des oiseaux disqualifiés pour la production de petits œufs diminue de plus en plus d'année en année. Il semble que la proportion des volailles qualifiées pour l'enregistrement en 1935 sera plus élevée qu'en toute année précédente.

Pour plus amples renseignements au sujet des concours de ponte et de l'enregistrement, s'adresser au Service de l'Aviculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou à l'une ou l'autre des fermes annexes canadiennes.

A. G. TAYLOR,

Ferme expérimentale centrale, Ottawa

METS AUX POMMES

La pomme est sans aucun doute la reine de tous les fruits. Qu'elle soit fraîche, séchée, évaporée ou en conserves, c'est toujours un aliment sain, de préparation facile, attrayant et savoureux. Le goût et la texture des pommes varient, comme le fait remarquer le Ministère fédéral de l'Agriculture dans le livret, "Pommes cultivées au Canada", où l'on trouve cent vingt recettes différentes pour la cuisson de ce fruit. Les pommes saines, un peu acides, sont les meilleures pour faire des conserves, mais il faut avoir soin de les prendre dans leur bonne saison. Quand on le fait, il est inutile d'y ajouter des épices, car le goût ne saurait en être amélioré.

Le jus de pomme contient tant de pectine qu'on peut l'employer pour donner la consistance de la gelée aux confitures ou aux marmelades d'autres fruits. Rien ne se perd dans une bonne pomme ; même le cœur et la pelure peuvent être utilisés pour faire des gelées. Les pommes se conservent dans une atmosphère sèche et à une température basse et fraîche. Nous extrayons les recettes suivantes du livret intitulé "Pommes cultivées au Canada" que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de la Publicité et de l'Extension, Ministère fédéral de l'Agriculture Ottawa :

Marmelade de pommes

Laver, couper en quartiers et trancher en petits morceaux des pommes canadiennes à gros grain. Ajouter de l'eau froide, et faire cuire lentement jusqu'à ce qu'elles soient amollies. Faire passer à travers une passoire et pour chaque tasse de pulpe de pommes, ajouter 3/4 de tasse de sucre. Ajouter de l'écorce de citron râpée et du jus de citron en mettant un demi-citron pour chaque 6 tasses de pulpe de pommes.

Pommes mitonnées au sirop

2 tasses d'eau bouillante

1 à 2 tasses de sucre

8 pommes

Faire du sirop en faisant bouillir le sucre et en faisant bouillir l'eau cinq minutes. Vider et peler des pommes canadiennes ; faire cuire lentement dans le sirop, bien recouvrir et surveiller attentivement. Lorsque les pommes sont tendres, les enlever, ajouter un peu de jus de citron au sirop et verser par-dessus les pommes. Les

insérer dans des pommes mitonnées, des morceaux d'amandes blanches et couper en longueurs, en pointes.

Salade de pommes et de fromage

Mélanger des noix de pécan hachées avec deux fois leur volume de fromage de crème. Ajouter un peu de crème épaisse pour adoucir le mélange. Assaisonner avec du poivre et du sel et confectionner en petites boules. Peler des pommes canadiennes tendres acides, les vider et les trancher à

haut degré d'excellence dans ce travail sont des aviculteurs de mérite. Ils comprennent les principes de l'élevage en vue du développement de la ponte et de la grosseur des œufs, les deux points principaux dans l'enregistrement des volailles. On prévoit que la ponte moyenne de cette année sera plus élevée que celle de tous les concours précédents, et la grosseur des œufs a augmenté à un tel point que le nombre des oiseaux disqualifiés pour la production de petits œufs diminue de plus en plus d'année en année. Il semble que la proportion des volailles qualifiées pour l'enregistrement en 1935 sera plus élevée qu'en toute année précédente.

Pour plus amples renseignements au sujet des concours de ponte et de l'enregistrement, s'adresser au Service de l'Aviculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou à l'une ou l'autre des fermes annexes canadiennes.

A. G. TAYLOR,

Ferme expérimentale centrale, Ottawa

METS AUX POMMES

La pomme est sans aucun doute la reine de tous les fruits. Qu'elle soit fraîche, séchée, évaporée ou en conserves, c'est toujours un aliment sain, de préparation facile, attrayant et savoureux. Le goût et la texture des pommes varient, comme le fait remarquer le Ministère fédéral de l'Agriculture dans le livret, "Pommes cultivées au Canada", où l'on trouve cent vingt recettes différentes pour la cuisson de ce fruit. Les pommes saines, un peu acides, sont les meilleures pour faire des conserves, mais il faut avoir soin de les prendre dans leur bonne saison. Quand on le fait, il est inutile d'y ajouter des épices, car le goût ne saurait en être amélioré.

Le jus de pomme contient tant de pectine qu'on peut l'employer pour donner la consistance de la gelée aux confitures ou aux marmelades d'autres fruits. Rien ne se perd dans une bonne pomme ; même le cœur et la pelure peuvent être utilisés pour faire des gelées. Les pommes se conservent dans une atmosphère sèche et à une température basse et fraîche. Nous extrayons les recettes suivantes du livret intitulé "Pommes cultivées au Canada" que l'on peut se procurer gratuitement en s'adressant au Bureau de la Publicité et de l'Extension, Ministère fédéral de l'Agriculture Ottawa :

Marmelade de pommes

Laver, couper en quartiers et trancher en petits morceaux des pommes canadiennes à gros grain. Ajouter de l'eau froide, et faire cuire lentement jusqu'à ce qu'elles soient amollies. Faire passer à travers une passoire et pour chaque tasse de pulpe de pommes, ajouter 3/4 de tasse de sucre. Ajouter de l'écorce de citron râpée et du jus de citron en mettant un demi-citron pour chaque 6 tasses de pulpe de pommes.

Pommes mitonnées au sirop

2 tasses d'eau bouillante

1 à 2 tasses de sucre

8 pommes

Faire du sirop en faisant bouillir le sucre et en faisant bouillir l'eau cinq minutes. Vider et peler des pommes canadiennes ; faire cuire lentement dans le sirop, bien recouvrir et surveiller attentivement. Lorsque les pommes sont tendres, les enlever, ajouter un peu de jus de citron au sirop et verser par-dessus les pommes. Les

insérer dans des pommes mitonnées, des morceaux d'amandes blanches et couper en longueurs, en pointes.

Salade de pommes et de fromage

Mélanger des noix de pécan hachées avec deux fois leur volume de fromage de crème. Ajouter un peu de crème épaisse pour adoucir le mélange. Assaisonner avec du poivre et du sel et confectionner en petites boules. Peler des pommes canadiennes tendres acides, les vider et les trancher à

haut degré d'excellence dans ce travail sont des aviculteurs de mérite. Ils comprennent les principes de l'élevage en vue du développement de la ponte et de la grosseur des œufs, les deux points principaux dans l'enregistrement des volailles. On prévoit que la ponte moyenne de cette année sera plus élevée que celle de tous les concours précédents, et la grosseur des œufs a augmenté à un tel point que le nombre des oiseaux disqualifiés pour la production de petits œufs diminue de plus en plus d'année en année. Il semble que la proportion des volailles qualifiées pour l'enregistrement en 1935 sera plus élevée qu'en toute année précédente.

Pour plus amples renseignements au sujet des concours de ponte et de l'enregistrement, s'adresser au Service de l'Aviculture, Ferme expérimentale centrale, Ottawa, ou à l'une ou l'autre des fermes annexes canadiennes.

A. G. TAYLOR,

Ferme expérimentale centrale, Ottawa

METS AUX POMMES

La pomme est sans aucun doute la reine de tous les fruits. Qu'elle soit fraîche, séchée, évaporée ou en conserves, c'est toujours un aliment sain, de préparation facile, attrayant et savoureux. Le goût et la texture des pommes varient, comme le fait remarquer le Ministère fédéral de l'Agriculture dans le livret, "Pommes cultivées au Canada", où l'on trouve cent vingt recettes différentes pour la cuisson de ce fruit. Les pommes saines, un peu acides, sont les meilleures pour faire des conserves, mais il faut avoir soin de les prendre dans leur bonne saison. Quand on le fait, il est inutile d'y ajouter des épices, car le goût ne saurait en être amélioré.

BUVEZ

LA BIÈRE

Dow
OLD STOCK

PRIME PAR LA FORCE ET PAR LA QUALITÉ

FONDÉE IL Y A 145 ANS

valeur nutritive d'un mets.

Rond de fromage aux légumes

1 tasse de lait

1 tasse de miettes de pain molles

1 œuf

1 1/2 tasse de macaroni cuit

1 tasse de fromage canadien, en cubes

1 c. à s. de persil haché

1 c. à s. de piment haché

1 c. à t. d'oignons hachés

3 c. à s. de beurre fondu

Sel et poivre

Faites chauffer le lait, puis ajoutez au pain. Ajoutez l'œuf bien battu et les autres ingrédients. Versez dans un moule graissé et faites cuire dans un four à feu modéré (350° F.) environ 50 minutes. Démoulez sur un plat chaud. Versez la farce au centre et garnissez de persil.

Farce

1 t. de sauce à la crème moyen

2 tasses de légumes cuits, comme par exemple,

1 tasse de pois cuits

1 tasse de carottes cuites

Sel et poivre

Ramequin aux œufs et aux Epinards

2 c. à s. de beurre

2 c. à s. de farine

1 tasse de lait

3/4 tasse de fromage râpé

1 1/2 tasse d'épinards cuits hachés

6 œufs

Sel et poivre

F

NOUVELLES DE VICTORIAVILLE

L'ASSURANCE

est votre meilleure protection

Auguste Bourbeau

ASSUREUR

Assurances de toutes sortes

Règlement des réclamations avec une libéralité qui n'a jamais été surpassée.

84 rue Notre-Dame VICTORIAVILLE
Téléphone 157

— En fin de semaine au chalet du docteur J. B. Drouin, au lac Nicolet, MM. T. Samson, secrétaire trésorier Cité d'Outremont, J. H. Lévesque, secrétaire Commission Métropolitaine; E. Brisebois, inspecteur Commission Métropolitaine; M. Favreau, Comptable Commission Métropolitaine, D. Rochon, secrétaire trésorier de la Ville St-Laurent; A. Prévile, de Montréal, Sarto Fournier, député de Maisonneuve, M. Beaudoin, de Montréal.

— Le Rév. Père Manrès, (Emile Marchand), dominicain, curé à Lewiston, était chez son frère, M. Philippe Marchand, et chez sa sœur, Mme J. O. Carignan.

— Mme Hector Gaudet, Mlle Rachel Rainville, de Montréal, étaient chez M. Napol Laliberté, la semaine dernière.

— Mardi dernier a été célébré le mariage de M. Alcide Angers, fils de M. Joseph Angers, de notre paroisse, avec Mlle Marianna Cloutier, fille de M. Hyacinthe Cloutier, de Rivière Noire. Nos vœux et sincères félicitations au nouveau couple.

— M. J. E. Choquette, agent général de la compagnie de téléphone Bell, était ici, mardi dernier.

— M. et Mme Emile Bourbeau, Mlle Eva Camirand, sont allés à Ste-Angèle et Trois-Rivières, lundi dernier. Mlle Camirand est arçer chez sa famille pour y passer quelques temps.

— A LOUER.—Une très grande maison en brique solide, chambre de bain, fournaise, grande cave, grand jardin, étable, hangar. La cave pourrait servir de chambre de maturation pour certains fruits. Belle localité. Auguste Bourbeau.

— M. et Mme Antonio Bourbeau, leurs fils, M. et Mme Roméo Bourbeau, de Longueuil, Mme Dupuis, M. et Mme Auguste Bourbeau, Mlle M. L. Bourbeau, M. Roméo Bourbeau, de Verdun et de Montréal, étaient de passage la semaine dernière.

— M. Guy Bourbeau est allé à Québec, cette semaine.

— Le Rév. Père Manrès, dominicain, et curé de Lewiston, Me., s'occupe de la construction d'une église dont la longueur aura environ 350 pieds. La partie extérieure est presque terminée. On nous dit que cette église coûtera environ le million. Nos canadiens-français font bien les choses aux Etats-Unis. Ils se suffisent quand il s'agit des écoles et leurs églises. Nos prêtres Franco-américains sont de grands patriotes qui pourvoient à procurer à nos compatriotes les moyens de survie, tant de la religion que de la langue. Il faut aller sur place pour constater le travail de géant et généreux accompli par nos prêtres de là-bas.

— M. le juge W. Laliberté, Mme Laliberté, Mlle Bourbeau sont allés à Sanford, Maine, cette semaine.

— Mme Vve Ovide Filion, de l'île d'Orléans, est venue passer l'hiver chez sa sœur, Mme L. C. Vallière.

— Nous avons appris avec un profond chagrin le décès de Mme Napol Laliberté, née Christine Rainville, lundi dernier à l'Hôtel-Dieu. Mme Laliberté n'a été que quelques jours malade et était allée suivre un traitement qui ne devait pas se prolonger. Malheureusement il est survenu des changements et complications qui ont terrassé cette personne généreuse dont la santé semblait lui fournir encore une bonne carrière. Elle laisse pour déplorer sa perte son mari, notre excellent ami, M. Napol Laliberté, avocat au barreau d'Arthabaska, qui perd

en elle la compagnie de tous les jours de sa vie.

On se rappelle que Mme Laliberté avait suivi son mari à Dawson où elle connut les rigueurs d'un climat inclement, les plaies de six mois, et une population hétérogène, composée de mineurs et d'aventuriers. Son mari était régistrateur à Dawson. Son mari étant venu habiter Edmonton, elle le suivit, et finalement M. Laliberté établissait définitivement sa vie à Victoriaville. Mme Laliberté était la fille de feu Louis Rainville, en son vivant notaire et protonotaire à Arthabaska, et de dame Victoria Bourbeau.

Qui a connu Mme Laliberté peut se rendre le témoignage de la femme aimable, d'une sociabilité exemplaire, et qui avait su s'entourer de nombreux amis. Son caractère affectueux l'unissait à son mari qui appréciait hautement ces qualités, bonne, aimante, de haute culture.

C'est avec regret que nous la voyons quitter le champ de la vie, la ville de Victoriaville, pour une autre cité plus haute, plus grande, plus heureuse. Elle laisse, pour la pleurer, outre son mari, MM. Rodolphe Rainville, de New York, Mme Joséphine Rainville, Mme Hector Gaudet, MM. Henri Rainville, de Los Angeles, Paul Rainville, Conservateur du Musée Provincial, à Québec, Mlle Rachel Rainville, de Montréal, à qui nous offrons ainsi qu'à M. Napol Laliberté, nos profondes et sympathiques condoléances.

Les funérailles ont lieu ce matin, jeudi, en notre église paroissiale. Les restes mortels seront transportés dans le cimetière d'Arthabaska, où reposent son père, sa mère, des frères et des sœurs. Que Dieu ait pitié de l'âme de cette bone et vertueuse épouse, et que la terre lui soit légère.

— M. et Mme Charles Omer Labbé font part de la naissance de leur fille, Marie-Vitaline-Carmen, née et baptisée le 19 octobre courant, et tenue sur les fonts baptismaux par M. et Mme Albert Beaudet, grands-parents de l'enfant. La porteuse était Mlle Thérèse Lavallée, garde-malade.

— M. Tremblay, inspecteur de la Boiler Inspection Co., de Québec, était de passage mardi et mercredi.

— Pour vos assurances de toutes sortes, feu, les accidents, les maladies, les automobiles, les animaux, la responsabilité, le vol, les garanties des employés, les responsabilités dans vos maisons, vos bâtiments, Auguste Bourbeau, 180 rue Notre-Dame, Victoriaville.

— Nous avons appris avec chagrin le décès et l'inhumation de Sœur Joseph de Marie, née Mariette Leblanc, fille de notre concitoyen, M. George Leblanc, et religieuse au couvent de l'Assomption à Nicolet. Les funérailles ont eu lieu à Nicolet, au Monastère de l'Assomption, jeudi de la semaine dernière. M. et Mme George Leblanc, leurs enfants, assistaient. Nous offrons nos sym-

pathies et condoléances à la famille éplorée.

— MM. Marcel et Paulo Côté, étudiants au séminaire de Québec, M. Jean Beauchesne, E.E.N., à l'Université Laval, sont venus passer la journée de mardi chez leurs parents, le docteur George Côté, et M. J. A. Beauchesne.

— M. Kirouac, industriel, M. Edgar Laliberté, N.P., de Warwick, M. et Mme Grenier, de Plessisville, le Dr Brassard, sa famille, Mme Dorval, de Princeville, de passage, mardi.

— M. George Cantin, industriel, est allé à Québec, par affaires, mardi dernier.

— Une belle et grande maison, deux étages, huit chambres, brique solide, isolée, dans un superbe endroit avec vue sur les montagnes d'Arthabaska, à louer. Aussi de beaux lots pour se construire une demeure, Auguste Bourbeau.

— M. Alfred Deshaies, récemment arrivé de Waterloo, est décédé samedi dernier, après une longue et pénible maladie. Les funérailles ont eu lieu cette semaine, en notre église paroissiale. Le défunt laisse une nombreuse famille, son épouse, à qui nous présentons nos sympathies.

— M. Alfred Laforest, marchand, de Ste-Clotilde, était de passage, ces jours derniers.

— Le conseil est à élaborer un nouveau règlement pour l'acqueduc.

— Mlle Jacqueline Audet, de Québec est en promenade chez son oncle, M. Edgar Laliberté, à Warwick.

— A VENDRE: de beaux lots de terrain, rue Perrault, voisin de M. Albert Garneau. Ils se font rares et c'est une des plus belles rues de la ville. Auguste Bourbeau.

— M. et Mme Alcide Vézina, M. et Mme Emile Vézina, M. Charles Vidal, comptable, sont allés à Oshawa, cette semaine.

— M. et Mme Lévi Doyon, M. et Mme Robert Roberge sont allés à Laurierville, chez leurs parents, dimanche dernier.

— La fabrication des boîtes à radio achève à notre Victoriaville Furniture, la saison de fabrication étant finie. On nous dit qu'il y a eu environ 50,000 boîtes de radios de fabriqués depuis juillet. On nous dit aussi que le fini, la structure de ces boîtes, est aussi parfaite que n'importe où ailleurs. Bon signe que notre main d'œuvre est à la page.

IMPOSANTES OBSEQUES

De feu M. l'abbé Raoul Bourbeau, curé de Sanford, Maine.

Victoriaville.—Les funérailles de M. l'abbé Raoul Bourbeau, curé de la paroisse St-Ignace, de Sanford, Maine, E. U., décédé à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, ont eu lieu en notre église, jeudi, le 17 octobre, avec une affluence considérable de membres du clergé tant de la Nouvelle-Angleterre que de différentes parties de la province, de parents et d'amis venus d'un peu partout.

La veille, vers quatre heures de l'après-midi, la levée du corps avait eu lieu, présidée par Mgr Onil Milot, P.A., V.G., curé et la dépouille mortelle transportée à l'église, où l'office des morts fut récité par la Congrégation des Hommes et des Jeunes Gens, de la ville, et la Congrégation de la Sainte Vierge du Collège Commercial, sous la direction des RR. FF. du Sacré-Cœur.

Cette cérémonie terminée, ce fut durant le reste de la journée jusqu'à tard dans la soirée un défilé continu de fidèles venant prier auprès du cercueil.

Les porteurs ont été: à la croix M. Cyrias Thibault; au cercueil MM. Napol Laliberté, Emile Bourbeau, Ovide Baril, Edouard Bourbeau, Lucien Baril, Alphonse Dumas, tous cousins du défunt.

Le 17 octobre, jour des funérailles, longtemps avant 10 heures, heure du service, l'église était remplie à sa capacité. L'officiant fut M. l'abbé Alphonse Laflamme, curé de St-Joseph de Biddeford, assisté de MM. les abbés Joseph

U. Corriveau, curé de Wallagras, Me., et Louis-Arthur Bourbeau, vicaire à Ste-Anne de la Pêrade.

Au trône pontifical avait pris place S. E. Mgr J. S. H. Brunault, Evêque de Nicolet, assisté de M. le Chanoine Louis Denoncourt, curé de St-Philippe, de Trois-Rivières et de M. le Chanoine Lucien Hébert, curé de la cathédrale, à Nicolet.

Agissaient comme gardes d'honneur autour du cercueil: MM. les abbés Arthur Décar, curé de St-André de Biddeford, Joseph Forest, curé de Jackman, Me., J. A. Normand, de Waterville, Me., John A. Chagnon, d'Auburn, Ed. Nadeau, de Sainte-Croix, de Lewiston, C. E. Proulx, de Mexico.

Aux autels latéraux des messes étaient dites par M. l'abbé Lionel Brunelle, vicaire à Ste-Marie de Lewiston, et M. l'abbé Albert Long, vicaire à Sanford.

L'absoute fut donnée par le R. P. Emile Marchand, O.P., curé de St-Pierre de Lewiston, assisté de MM. les abbés Alphonse Brunelle et Roger Dorval.

L'oraison funèbre fut prononcée par M. l'abbé Philippe E. Desjardins, curé de Westbrook, Me., d'une voix qui laissait deviner une profonde émotion, le prédicateur commença en disant qu'il remplissait un mandat de la part de Son Excellence Mgr McCarthy, évêque de Portland, diocèse du défunt, mandat de dire à la population de Victoriaville, en quelle grande estime était tenu le regretté disparu, tant chez son évêque que chez tous le clergé de son diocèse, et quelle tristesse affligeait présentement la population de sa chère paroisse de St-Ignace de Sanford, se voyant si subitement privée d'un pasteur qui fut véritablement un père pour ses paroissiens.

Le prédicateur, remontant ensuite à l'origine de la colonie, fait un rapprochement entre la mission des vaillants évangélistes de ces temps éloignés, qui réunissaient les sauvages disséminés jusque dans le Maine, et les rassemblements sur les bords du Saint-François et de la Rivière Bécancour, en bourgades qui furent de ferventes chrétiennes, et la mission des prêtres que la Province de Québec envoie dans la Nouvelle-Angleterre, prêtres au dévouement sans borne, au zèle infatigable qui avec l'admirable organisation des paroisses catholiques franco-américaines, gardent à Dieu et à la race canadienne-française, ceux qui peuvent, sans eux, s'en iraient perdre et leur foi et leur identité raciale dans cet immense creuset de cent races diverses que sont les Etats-Unis.

Le prêtre, aux Etats-Unis, est à la fois le pasteur spirituel, et le conseiller, le guide le plus sûr même dans le domaine matériel, pour les nôtres. C'est en lui que va toute leur confiance, c'est de lui qu'ils attendent l'avis qui les guidera, l'indication de la marche à suivre, et, très souvent, l'ordre à exécuter. Qu'il s'agisse des affaires du culte, qu'il soit question de l'organisation scolaire, c'est au prêtre qu'on s'adresse, c'est sa décision qui fait loi. Et, comme l'un a été chez-nous au Canada français, c'est le prêtre qui sauve à la fois et les âmes et la race.

Ceci dit, le prédicateur, qui a vu l'abbé Bourbeau à l'œuvre, qui l'a connu dès les premières années de son sacerdoce et de son apostolat, puisqu'il est avec M. l'abbé Laflamme, le célébrant, un confrère du défunt, qui l'a suivi depuis 33 ans, qui a été au courant de tous ses travaux, qui a partagé toutes ses craintes, et l'a vu réussir après des tâches ardues mille fois répétées, se dit heureux de pouvoir dire à la foule assemblée auprès de ce cercueil, que celui qui y est couché fut pendant sa vie véritablement et parfaitement le prêtre d'abord, et ensuite le guide, de conseiller, le soutien, dont les nôtres aux Etats-Unis ont tant besoin. Ce fut un organisateur, un bâtisseur d'églises, un zélé pour l'œuvre, des écoles, un généreux, mettant à la disposition de ses paroissiens souvent, une large part de ses modestes revenus, un inlassable ou-

vrier, s'étant usé à la tâche, ayant en vue le bien des siens, et, surtout, la plus grande gloire de Dieu. Il meurt les mains pleines de mérites, allant et toute sérénité vers Celui qu'il a si fidèlement servi.

Le chant fut exécuté par la Chorale de Victoriaville, assistée de la Petite Maîtrise de l'Académie St-Louis de Gonzague et la Petite Maîtrise du Collège Commercial des RR. FF. du Sacré-Cœur.

Aux chœurs nous remarquons une forte délégation du clergé franco-américain, notamment, MM. les curés des paroisses suivantes: MM. les abbés J. A. Laflamme, paroisse St-Joseph, Biddeford, Philippe H. Desjardins, Westbrook, ses confrères du grand séminaire, Joseph A. Normand, Waterville, Arthur M. Décar, St-André de Biddeford, Me., Edouard Nadeau, Ste-Croix, Lewiston, Charles E. Proulx, Mexico, Joel J. Bouchard, Bradley, Albert Charette, Grande-Isle, John M. Chatagnon, Auburn, P. J. Boivin, Rumford, M. Bernard, Gardner, Maxime G. Pomerleau, Christ-hom, R. P. Emile Marchand, O. P., St-Pierre, Lewiston, Joseph Forest, Jackman, Fr.-J. Charpen-tier, Saco, Emile Robitaille, Dingle, Elie A. Hevey, St-David, Jos. W. Corriveau, Wallagras, Alphonse Leclerc, et Joseph Leclerc, Manchester, Achille Prince, a. c. Arcelle, R. L. Henri Vincent, Artic, Albert Forcier, MM. les abbés vicaires des paroisses qui suivent: Gilbert A. Dubé, Antonio Gendron, St-Joseph et St-André, Biddeford, Antonio Blais, Jackman, Albert Long, de la cure du défunt, St-Ignace, Lionel Brunelle, Lewiston.

La représentation du clergé du diocèse et de la province comprenait: Mgr Onil Milot, P.A., V.G., curé, Victoriaville, Mgr L. A. Côté, curé d'Arthabaska, MM. les Chanoines Joseph Bourgeois, séminaire de Nicolet, S. Poirier, curé de Princeville, Louis Denoncourt, curé, St-Philippe, Trois-Rivières, Théo. Mélançon, curé, Warwick, Lucien Hébert, Nicolet, J. A. Hamel, Sherbrooke, résidence St-Norbert, le R. P. R. Franceur, O.M.I., Québec, MM. les abbés Louis-A. Bourbeau, Ste-Anne de la Pêrade, M. Mondou, chapelain, Hôtel-Dieu d'Arthabaska, P. M. Lassonde, curé, Tingwick, Léon Farly, curé, St-Paul, J. J. Hunt, curé, St-Jean, I. O. J. E. Désilets, Trois-Rivières, J. Bédard, missionnaire, Québec, Rosario Faucher, curé, Ste-Cécile de Lévis, A. Beaudet, curé St-Aimé de Kingsley Falls, Guillaume Roux, Ste-Hélène, Ludger Lavigne, curé St-Valère, E. Bonin, curé, Ste-Elisabeth, Emile Lauzière, chancelier, Alphonse Roux, Séminaire de Nicolet, Geo. E. Roberge, Secrétaire de S. E. Mgr Brunault, Georges Lauzière, J. Bruno Fréchette, Aug. Beauchesne, vicaires à Victoriaville, A. Bergeron, vicaire à Arthabaska, E. Hottel, Séminaire de Nicolet, A. Bettez, E. Boisvert, P. Boissonneault, Séminaire de Nicolet, A. Desharnais, Roger Dorval, St-Raymond, J. Eug. Désilets, St-Philippe, Trois-Rivières, J. B. Levasseur St-Sacrement, Armand Houle, Ste-Cécile.

Plusieurs communautés religieuses s'étaient fait représenter notamment les RR. FF. du Sacré-Cœur, par le R. F. Régis, Dir., les RR. FF. des Ecoles Chrétiennes, d'Arthabaska, par le R. F. Directeur Amédée, les RR. FF. de l'Instruction Chrétienne, de Laprairie, par le R. F. Louis, Provincial, l'Ecole Normale de Laprairie, par le R. F. Cypris, Directeur, les RR. SS. de Notre-Dame Hospitalières de St-Joseph, de l'Hôtel-Dieu à Arthabaska.

Parmi les parents présents on remarquait: les frères et les sœurs du défunt, MM. Auguste Bourbeau, Antonio, Désiré, Roméo Bourbeau, Mlle Graziella Bourbeau, Mme Wilfrid Laliberté, née Alexandrine Bourbeau, Mmes Auguste Bourbeau, Antonio Bourbeau, Roméo Bourbeau, Hon. Juge Wilfrid Laliberté, ses neveux et nièces, Mmes Marthe et Madeleine Laliberté, Thérèse Bourbeau, MM. Maurice, Arnould,

PRORAMME DU THEATRE VICTORIA à Victoriaville

Ouverture à 8.15 heures chaque soir

Vendredi, 25 octobre

Vue de Cowboys, Comédie, Orchestre et Vaudeville. Adm. 15-20 cts.

Samedi-Lundi, 26-28 octobre

Samedi et lundi en soirée et Samedi en matinée, à 2.30 hrs. Maurice Chevalier, Jeannette MacDonald dans l'Opéra célèbre "LA VEUVE JOYEUSE" (version française de "The Merry Widow") Deux heures d'un spectacle inoubliable avec le seul "Maurice". Sujets courts intéressants en plus. Adm. 30-40 cts.

N. B. Ce spectacle vous est offert immédiatement après les grands théâtres de Montréal.

Mardi, 29 octobre

Programme spécial "RENDEZ-VOUS AT MIDNIGHT"

Sujets courts en plus. Adm. 15-20 cts.

Mercredi-Jeudi, 30-31 octobre

"ROBERTA"

Le film aux mille sensations musicales avec les meilleures étoiles de la chanson, de la danse, etc. Série en plus. Adm. 25-30 cts.

Vendredi, 1er novembre

LA TOUSSAINT, fête d'obligation, le théâtre sera fermé.

Merci à tous nos clients qui depuis plus de trois ans ont su apprécier les programmes du THEATRE VICTORIA

Grand Merci à ceux qui nous le disent et surtout à ceux qui le disent à leurs amis.

La Direction.

Guy, Raymond, Robert et Paul Bourbeau; cousins et cousines, M. et Mme Alphonse Dumas, M. et Mme Dr Auguste Bourbeau, Verdun, M. et Mme Aurèle Hébert, St-Agapit, M. et Mme Lucien Baril, Warwick, M. et Mme J. N. Goulet, Manchester, M. et Mme Dorval, Princeville, Mmes J. P. Dupuis, Verdun, Gustave Grenier, Plessisville, H. Labombard, Nas-sua, Mlles Jeanne Dorval, Judith et Laurette Brassard, Rachel Rainville, Rosa Baril, MM. Dr Brassard, de Princeville, Roméo Bourbeau, Montréal, M. et Mme Louis-Arthur Richard, Québec, M. Maurice Bourbeau, avocat, et Mlle Marguerite Bourbeau, de Trois-Rivières.

Parmi les autres laïcs on remarquait MM. et Mmes Gendron, de Sanford, Tanguay, de Westbrook, Bouffard, de Sanford, M. Antonio Prince, Trésorier de l'Etat du Rhode Island, Mme Michel et Mme DesRobert, Sanford, Mlle Tanguay, de Westbrook, MM. Albert Phaneuf, Boston, Authier, avocat, à Sanford, Gagnon, Westbrook, MM. Boissonneault et Pilon, avocats, Montréal, M. J. E. Poitras, Dosquet, M. Jules Poisson, avocat, M. Victor Marceau, protonotaire, Arthabaska, Mlle Jeanne Labrecque, Pointe-Claire, MM. Deus et Xavier Morin, Ste-Elisabeth, et nombre d'autres, de notre ville et de différents endroits de la Province.

Les offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux et témoignages de sympathies sont venus nombreux attestant l'estime dans lequel était tenu le regretté disparu. Mentionnons notamment ceux de S. E. Mgr J. S. H. Brunault, évêque de Nicolet, S. E. Mgr J. E. McCarthy, évêque de Portland, S. E. Mgr Gregory Murray, archevêque de St-Paul, Minnesota.

En même temps que se déroulaient la cérémonie des funérailles, ici, S. E. Mgr J. E. McCarthy, évêque de Portland, chantait un service funèbre pour le repos de l'âme du regretté défunt en l'église de sa paroisse de St-Ignace de Sanford, auquel service assistaient un nombreux clergé de même que la quasi totalité de ses fidèles paroissiens.

IN MEMORIAM

A la mémoire d'Arsène Vallières
décédé le 15 octobre 1935,
à l'âge de 73 ans

Du ciel où son âme plane maintenant il nous chrêtit.

Ne laissons pas tomber la larme qui perle à notre œil, retenons le sanglot qui s'étouffe en notre gorge, relâçons de notre affectueuse étreinte, celui qui veut partir... s'envoler vers les cimes bienheureuses, vers un séjour plus éminent que celui que lui offre notre amour sans mesure ici-bas. Ne demeurons pas sourds à l'appel divin qui retentit de loin, et n'écrasons pas non plus de nos cris de détresse, les douces voix des anges, ses frères, qui célèbrent l'arrivée de son âme si pure, par leurs chants mélodieux.

Vous chère et tendre grand'maman, dont le cœur endolori battait pour celui qui n'est plus, qui vous êtes penchée sur lui au moment suprême, pour écouter le dernier battement de son cœur, qui avez vu s'exhaler de sa bouche un long soupir, qui avez été la première à étancher la sueur froide qui recouvrait son front pâle, avez-vous songé que ce mari que la mort vient de ravir à votre affection n'était qu'un don de Dieu. Dieu en vous le confiant au saint jour du mariage vous dit: "Je te le prête, je le mets à tes côtés, aime-le bien, un jour je le réclamerai!"

En effet, fidèle à sa parole, Dieu a agi, ses desseins impénétrables ont été exécutés.

Pourquoi pleurons-nous Pourquoi votre cœur d'épouse, vos cœurs d'enfants, oncles et tantes, et nos cœurs de petits-enfants désiraient pour lui un bonheur irréalisable; nous lui voulions le bonheur et ce bonheur nous nous efforcions de le lui procurer en répondant à son moindre désir. Mais la Providence lui réservait quelque chose de plus parfait, un idéal encore plus élevé que celui que nous rêvions: la joie, la félicité, dont il jouit dans le ciel. Là-haut, bien près de Jésus, entouré d'anges très purs, voyons comme il est beau; sur ses traits est peinte une joie indicible; son regard est rempli de candeur; comme aux jours de sa vie mortelle, il nous sourit et ne l'entendons-nous pas nous répéter: "Oh! si vous saviez épouse bien-aimée et enfants de ma tendresse, comme je suis heureux, bientôt vous ne pleureriez plus."

N'avons-nous pas raison de sécher nos larmes. Pourquoi pleurer son bonheur? son sort est enviable, mais Dieu dans sa sagesse n'a pas voulu nous le laisser plus longtemps. Le pain qu'il mangeait à sa table de famille ne lui suffisait pas; il lui fallait un aliment plus substantiel et cet aliment il ne pouvait le trouver ici-bas, au milieu de nous tous. Dans un vif essor et soutenu d'angeliques ailes, il est accouru au grand Banquet.

Grand-maman, oncles, tantes, et tous petits-enfants, dont le souvenir est rempli de celui qui vient à peine de disparaître à nos yeux, jetons un long voile sur le passé qui semble toujours vouloir nous suivre pas à pas; regardons plutôt vers l'avenir pensons que des jours heureux, inondés de joie sans ombre, sont le partage de notre grand-papa. Lorsque le joug de la vie pèsera sur nos épaules et sera prêt d'abattre notre courage. Avant de nous laisser appesantir songeons que notre grand-papa n'aura plus à lutter, plus à souffrir, puisque l'heure a sonné pour lui.

Consolons-nous, il nous est encore permis de penser et de prier pour lui, mais non de le pleurer. Disons à Dieu notre "Fiat" et soyons confiants en sa divine bonté.

"La vie n'est qu'une course préparatoire à la mort."

Une petite-fille de Grand-père, LOUISE.

— La lame MARO est la meilleure, la plus durable, pour les rasoirs automatiques. En vente dans tous les magasins de Victoriaville.

J. Maurice (Successor to Z)

DUCHARME

VICTORIAVILLE, P.Q.

MONUMENTS

EPITAPHES

MARBRES CANADIENS

ET GRANITS

DEPUIS 1900

STUDIO DE PHOTOGRAPHIE

Portraits de toutes sortes
Agrandissements,
Encadrements,
Cartes mortuaires
Kodaks—Films—Albums
Tous les films reçus avant 10 h. a.m. seront
finis le même jour

Photographie **Mlle A. BEDARD** Coiffeuse
220 Notre-Dame Tél. 399 VICTORIAVILLE, P. Q.

Nouvelles de Princeville

(De notre correspondant)

—Le 15 courant eut lieu à Princeville une partie de cartes, sous le patronage de Mme Edmond Thiboutot et de plusieurs autres Dames du même village, et au profit de l'Eglise.

L'assemblée n'était pas très nombreuse; cependant l'on s'amusa ferme et le succès fut complet lorsque l'on distribua de magnifiques prix aux heureux gagnants.

Il y avait 2 prix de présence pour Dames et Messieurs.

Le prix de présence pour Dames était une magnifique lampe de radio, don de Mlle Eva Moreau, de Victoriaville et gagnée par Mme D. Bilodeau.

Le prix pour hommes consistant en un allumeur et sac à tabac, fut gagné par M. O. Bernier, qui n'était pas fumeur les échangea pour un joli service à vin, donné par Mme Emile Bélanger.

Les autres donateurs de prix sont les suivants: Mme F. X. Lacroix, Mme F. X. Poisson, Mlle Jeanne Bélanger, M. Paul Béliveau, Mme Dr Paul Nadeau, Mlle G. P. Nadeau, Mlle Dorval, Mme Arthur Boucher, Mlle Rolande Thiboutot, Mme A. Boredeau, Mlle Pierrette Lachance, Mme P. A. Robitaille, M. Paul Houle, M. Georges Carignan, Mme Vve H. Girouard, M. Antonio Thibault, M. Lionel Baril, Mme Auguste Beaudet, Mme Roland Sennerville, Mlle Aline Thiboutot.

1er prix de Eucharie à Mlle Trépanier.

2e prix à M. Elphège Rochette.

3e prix à M. le Vicair Longval.

4e prix à Mlle Laurette Brasseur.

5e prix à M. Martel, de Thetford Mines.

6e prix à M. Bertrand Thiboutot.

Il y eut en outre 3 prix accordés aux poinçonneuses et 2 prix de consolation à Mlle Perrault et M. Lecomte, et d'un genre tout à fait exceptionnel qui amusèrent le public.

L'organisation remercie d'une manière toute spéciale toutes les personnes qui nous ont aidés tant par leur présence que par leurs dons, et souhaite à chacun que leur charité soit bien récompensée.

De superbes cadeaux nous furent envoyés par Mlle Moreau et Filion, de Victoriaville; on se les disputa, et de notre part, nous leur envoyons le meilleur de nos Mercis.

—M. Donat Vachon et son amie, Mlle Elianne Lacourse, étaient dimanche dernier les invités de M. Robert Levasseur à St-Rosaire.

—M. et Mme Alphonse Sévigny ont passé quelques jours à Lyster, à l'occasion du mariage d'un de leurs parents. M. et Mme Sévigny ont également été visiter des parents à Compton, où ils ont été une huitaine à leur voyage.

—Dimanche dernier, M. Omer Lemieux et son amie, Mlle Priscilla Talbot, et Mlle Rachel Talbot sont allés à Victoriaville, les invités de M. et Mme Ena Girouard.

—A une veillée intime chez M. Georges Pelletier, dimanche passé, un fort groupe de jeunes gens se sont agréablement amusés. Parmi les invités: Messieurs et Mesdames Hervé Lecours, Alice Pelletier, Jean Paul St-Pierre, Marie-Ange Lecours, Willie Labrecque, Yvette Moreau, Ena St-Cyr, Jeanne Trottiér, Alcide Hémond, Irène Trottiér, Roland Dubois, Eva Durand, Armand Labrecque, Marie-Ange Durand, Armand Trottiér, Blanche Rochette, Edgar Trottiér, Marguerite Lecours, Marie-Blanche Pelletier, MM. Albert Durand, Jean Lecours, Almazan Pelletier, Aristide Pelletier, Alfred Durand, Georges Pelletier, M. et Mme Elphège Raymond.

—Dimanche, 13 octobre, M. et Mme Ena Girouard, de Victoriaville, ont aimablement reçus pour le souper et la veillée, un fort groupe de parents et d'amis parmi lesquels, M. et Mme Ovide Girouard, M. et Mme Victor Girouard, M. et Mme Willie Girouard, M. et Mme Jos. Girouard,

SALON DE COIFFURE

Spécialité: Permanents
Permanents avec électricité
Permanents sans électricité
Coiffeur-Barbier d'expérience à votre service
Nos prix sont les plus bas
Votre visite est sollicitée

Coiffeuse
VICTORIAVILLE, P. Q.

LE SALON DE L'AUTO DE MONTREAL

EN NOVEMBRE

Toutes les marques d'automobiles de tourisme qui se vendent dans l'Est du Canada seront exhibées au Salon de l'Automobile national de l'Est du Canada qui aura lieu dans l'édifice Sun Life, à Montréal, du 23 au 30 novembre 1935. Cette exposition, où figureront aussi les camions et les accessoires, aura lieu à l'automne et non pas durant l'hiver pour la première fois dans l'histoire de l'industrie automobile et cette innovation radicale a soulevé des commentaires partout.

"Cette exposition, qui est reconnue comme un Salon national par les membres de l'industrie automobile, sera encore sous les auspices de la Montreal Automobile Trade Association, Limited, et sous la direction personnelle de M. Adelman Lévesque, le gérant général", a déclaré M. C.-S. Griffith, trésorier et directeur de l'association.

B. Griffith ajoute que de toutes parts on a salué avec enthousiasme l'annonce officielle faite par M. L. P. Gravel, le président de l'Association, au sujet du changement de l'hiver à l'automne.

Raison d'être

Naturellement, continue M. Griffith, bien des gens se demandent pourquoi cet événement doit avoir lieu à l'automne plutôt qu'en hiver. La réponse est simple: une pratique qui était suivie depuis un quart de siècle. Dans l'opinion des organisateurs du Salon, cela marque le commencement de ce qui est peut-être la plus grande expérience jamais faite pour l'embauchage coopératif par le capital privé. C'est l'entente par laquelle une grande industrie se soumet au désir du président Roosevelt, dans le but de niveler les hausses et les baisses dans le travail de cette industrie saisonnière. De plus, cette décision de manufacturiers d'automobiles aura pour résultat une activité plus rythmée dans une douzaine d'autres industries contribuant à la fabrication des automobiles plus ou moins indirectement.

Le programme de rajustement de la production, qui a reporté le chômage forcé occasionné par les changements de modèles au mois d'août alors que dans le passé, cette période survenait à la fin de l'automne, semble bien fonctionner. Les commandes pour les matériaux et les pièces spéciales ont aussi été données plus tôt que dans le passé. Et cela a permis de stabiliser les industries des accessoires, du caoutchouc et de l'acier.

Saison propice

A part du bon résultat au point de vue du chômage, plusieurs personnes dans l'industrie étaient d'opinion depuis plusieurs années que le public réagirait plus favorablement à une exposition automnale et qu'une telle exposition donnerait de meilleurs résultats qu'en hiver. Leur opinion repose sur le fait que la date de janvier—choisie il y a 35 ans et maintenue depuis comme une tradition—avait pu être désirable alors. Car 90% des automobiles étaient des voitures ouvertes il y a quelques années tandis qu'aujourd'hui cette proportion est renversée.

Il y a quelques années, la majorité des automobilistes n'utilisaient pas leurs autos en hiver tandis que maintenant personne ne pense à le garder, car il est peut-être plus utile durant la saison froide que durant la saison chaude, les routes étant très bien entretenues en tout temps. Il faut aussi tenir compte du fait que la température intérieure de l'automobile peut être maintenue à un degré très confortable. Le peinturage, les pièces chromées et tous les autres détails sont maintenant insensibles au froid et ne s'endommagent pas plus durant l'hiver. Les difficultés du démarrage à froid sont aussi une chose du passé. Il n'y a donc pas de raison pour que les automobilistes n'achètent pas leurs voitures tout aussi bien à l'automne qu'au printemps.

Forte demande

Les manufacturiers d'automobiles de tourisme, de voitures commerciales et d'accessoires ont déjà fait application pour une superficie assez considérable pour couvrir les deux grands planchers de l'édifice Sun Life.

Les marques d'automobiles qui ont réservé de l'espace sont les suivantes: Auburn, Austin, McLaughlin-Buick, Cadillac, Chevrolet, Chrysler, DeSoto, Dodge, Forde, Graham, Hudson, Hupmobile, Lafayette, LaSalle, Lincoln, Nash, Oldsmobile, Packard, Pierce-Arrow, Plymouth, Pontiac, Reo, Studebaker et Terraplane.

CAUSERIES

Le Ministère Fédéral de l'Agriculture donne une série de causeries par radio

Le ministère fédéral de l'Agriculture donnera une nouvelle série de causeries par radio tous les jeudis soir cet hiver sur le réseau national de la Commission canadienne de la radio-diffusion de 5.20 à 8.30 P. M., heure régulière de l'Est, de Montréal, sur le réseau français, et de 8.20 à 8.30 P. M., heure régulière de l'Est pour les Provinces Maritimes, l'Ontario, le Québec et les Provinces des Prairies, et pour le réseau de la Colombie-Britannique de 9 à 9.10 P. M., heure du Pacifique. Le titre de cette série de causerie sera le même cette saison que l'année dernière. Les aspects beaux et pratiques de l'Agriculture. Chaque causerie durera 10 minutes. Le programme de cette saison comprend une variété de sujets d'intérêt général.

L'ERABLE CANADIEN

Le président du Conseil municipal de Paris, M. Contenot, a dit dans le volume "Voyage du Canada—La mission Jacques Cartier" comment en présence des belles feuilles rougissantes de Gaspé, il a conçu l'idée d'apporter quelques plants d'érables canadiens et comment l'hon. M. Laferté, alors ministre de la Colonisation, lui a offert immédiatement de l'assister dans son projet. Grâce à cette collaboration franco-canadienne, quelques érables iront orner la statue de Jacques Cartier, place du Canada, à Paris, et fraterniser avec les essences françaises et exotiques à Bagatelle, au Bois de Boulogne ou à Vincennes.

Nos érables toujours gracieux et presque étonnants, l'automne, quand les premiers froids les revêtent d'écarlate et de pourpre, méritaient cette distinction et cette faveur. On a remarqué depuis longtemps leur splendide automnale au Canada, où les jeunes gens ont pris l'habitude de recueillir les feuilles sanglantes, un plaisir que s'accordent souvent des personnes d'un autre âge.

Nos deux grandes compagnies de transport ont même organisé, avec l'appui de l'Office canadien du tourisme, le concours de la feuille d'érable, avec des prix de \$10 et de \$100 pour les concurrents qui leur feront tenir les plus belles feuilles, les plus élégantes de formes et les plus riches de coloris. La collection que l'on pourrait monter avec les meilleurs envois vaudrait sûrement les honneurs d'une exposition publique.

Mais même sans le stimulant des primes de concours nos belles feuilles d'érable méritent qu'on les remarque et qu'on les recueille précieusement, comme les érudits nous les ont accordés à la fin de chaque année les arbres élégants auxquels nous devons le sucre canadien de frais ombrages, l'ornementation de nos parcs et de nos campagnes, et plus tard un beau bois pour nos meubles et de chaudes flambées.

On dit que les moustiques ont été plus abondants en 1935 que l'année dernière dans le Nouveau-Brunswick, le Sud du Québec, certaines parties de l'Ontario (Niagara Falls et la région de Stamford du comté de Welland), les trois Provinces des Prairies et les districts de Kamloops et de Cariboo de la Colombie britannique, où ils ont constitué un véritable fléau.

ANTALGINE

Les Capsules Antalgin
maîtrisent les maux
de tête, névralgies, rhumes,
la grippe, douleurs
périodiques, etc. Facile à
prendre—plus soluble
que les autres tablettes.
En vente partout

M. PERRAULT A MONTREAL

Le ministre de la Voirie prononce un grand discours, samedi soir, devant l'Association provinciale du transport automobile.

Montréal.—L'honorable M. J.-E. Perrault, ministre de la Voirie et des Mines, a prononcé samedi soir, à Montréal, devant les membres de l'Association provinciale du Transport Automobile, un magnifique discours au cours duquel il a passé en revue les conditions actuelles du transport par automobile qui prévalent dans notre province.

Au début de son discours, le ministre rappela que le nombre des camions dans notre province est plus considérable que jamais. "En 1934", dit-il, "le nombre des camions enregistrés dans notre province était de 27.714. Si nous considérons la période de 1915-1935, nous voyons que nombre de camions, qui était de 381 en 1915, est devenu soixante-quinze fois plus grand en 20 ans..." Le nombre des autres types de véhicules automobiles a aussi augmenté, sauf les taxis, où il y eut diminution.

"Quelles ont été les causes d'une telle augmentation?" demanda l'honorable M. Perrault. "Ce furent évidemment la construction par toute la province et la popularité bien méritée du camion, comme étant un moyen de transport des plus commode et économiques."

Le ministre de la Voirie décrivit alors les progrès rapides et considérables de notre système de voirie. En 1915, nous avions 1.667 milles de routes améliorées. Aujourd'hui, nous en avons 18.000 milles. Les ingénieurs de la Voirie ont eu à rencontrer parfois de grandes difficultés par suite de la conformation du terrain. Ils ont réussi tout de même à relier entre eux tous les points de la province et nos principales villes avec les provinces ou états avoisinants. L'hon. M. Perrault cita quelques routes, et particulièrement la dernière en date, celle dont la construction avance rapidement et qui reliera d'importants centres de mine et de colonisation, de l'Abitibi et du Témiscamingue à la métropole du Canada. Sans cesse le département travaille à la création de nouvelles routes, à l'amélioration de celles qui existent déjà et surtout depuis environ six ans à la pose de pavages permanents qui permettent au trafic lourd de circuler avec plus de facilité et de sécurité.

Grâce aux bonnes routes, les camions se sont multipliés au point de venir en concurrence sérieuse avec d'autres organisations de transport existant depuis longtemps. On a prétendu que le camion causait un grave préjudice à un grand nombre de citoyens. La situation est revenue telle qu'en 1931 une commission royale a été nommée pour étudier toute l'affaire. Cette commission, tout en admettant que le camion était l'une des causes du marasme chez les compagnies de chemins de fer, émit l'opinion que le nouveau mode de transport était devenu indispensable et que "le pays devrait avoir l'emploi libre de la forme de transport la plus économique et par conséquent, on ne devrait imposer aucune restriction qui nuirait à l'usage de la route."

On a déclaré que le camion n'était pas taxé en proportion de l'usure qu'il cause aux routes. Le gouvernement est à l'étude la question et avant longtemps une échelle équitable de taxation sera mise en vigueur pour tous les camions, lourds ou légers.

L'honorable M. Perrault mentionna les mesures adoptées par le gouvernement provincial en faveur des propriétaires de camions, spécialement en ce qui concerne le transport interprovincial. Il rappela ensuite que sur les 29.000 camions actuellement enregistrés dans notre province, il n'y en a qu'une quantité limitée affectée au transport en commun, environ 5.000. Ce nombre est loin d'être considérable si l'on considère l'ampleur du territoire à couvrir par toute la province.

Le ministre expliqua ensuite le nouveau système de licences, permettant de faire une classification plus équitable des camions par toute la province.

L'hon. M. Perrault termina son discours en donnant de sages conseils aux conducteurs de camions, leur recommandant de ne pas

CIGARES WHITE OWL

STREAMLINE

5

Régime de la Division de Outlets
Imperial Tobacco Company of Canada, Limited

faire de vitesse et surtout de toujours donner suffisamment de route pour que les autres véhicules puissent les rencontrer ou les dépasser sans danger.

Le ministre de la Voirie fut chaleureusement applaudi par toute l'assistance.

MATS CANADIENS POUR LE YATCH ROYAL

Deux beaux spécimens d'arbres de la Colombie-Britannique ont été chargés dernièrement à Victoria. Ils sont destinés à l'Angleterre. Ils serviront de mats au nouveau yatch de Sa Majesté Georges V qui remplacera le vieux et célèbre yatch "Britannia". Pour les transporter au quai d'embarquement il fallut trois wagons-plateformes du Canadian National. L'un de ces arbres mesure 106 pieds de long et l'autre 96 pieds. Trois mois de recherches ont été nécessaires avant de trouver ces mats dans la forêt.

EXCELLENT ALIMENT

On redemande à la population canadienne de considérer la valeur nutritive du fromage et de consommer davantage de cet aliment.

Pourquoi pas? Le Canada produit d'excellents fromages parmi lesquels quelques-uns se comparent aisément, au point de vue de la saveur et de la qualité, avec les meilleurs d'Europe. En en consommant plus qu'on ne le fait généralement on aidera, c'est certain, l'une de nos industries, gravement affectée par la crise, à sortir de sa léthargie.

"Le vin disait récemment un Français, fait chanter l'homme. Mais c'est le fromage qui fait chanter le vin." Le fromage en fait ressortir, en effet, toute la saveur, tout le parfum, tout le bouquet.

Rendons aux fromages l'honneur qui leur est dû. Ils ne demandent qu'à être mangés... mangeons-les! Tout le bénéfice sera pour nous, car, outre leurs mérites gastronomiques, les fromages ont aussi celui de constituer un aliment d'une exceptionnelle richesse nutritive. Mangeons des fromages, des fromages canadiens!

L'UNION DANS LE TRAVAIL

En invitant les premiers ministres de toutes les provinces canadiennes à se réunir, à Ottawa, pour y étudier, de concert avec les autorités fédérales, les problèmes sociaux et économiques dont la solution presse le plus, le très honorable William Lyon Mackenzie King, chef du parti libéral, accomplira l'une des rares promesses qu'il a faites au cours de la dernière campagne électorale. On sait que M. King n'a pas été prodigue de promesses, mais on peut être sûr que celles qu'il a faites seront réalisées dans toute la mesure du possible.

D'ailleurs, ainsi que nous l'avons maintes fois noté, il sera beaucoup plus facile, maintenant que le parti libéral est en même temps au pouvoir à Ottawa et dans huit provinces du Dominion, de travailler avec unité à la même œuvre de restauration sociale, économique et financière. Sous M. Bennett et avec M. Gordon, qui multipliait les discussions oiseuses, il était devenu à peu près impossible à certaines voix provinciales autorisées de se faire entendre à Ottawa, mais les choses vont désormais changer du tout au tout et pour le mieux.

Les têtes dirigeantes des provinces vont travailler en collaboration avec le pouvoir central et ce dernier ne se plaindra pas, comme cela s'est vu, à leur susciter des embarras. Ce n'est pas trop tôt.

LA PROPAGANDE IMPERIALISTE

Ancien libéral que son impérialisme a jeté un jour dans le parti Tory, M. Rowell, avocat et sectaire en vue de Toronto, a prononcé dernièrement un discours auquel la presse ontarienne donne une publicité extraordinaire. L'objet de cet effort oratoire est de convaincre l'opinion canadienne que, plus que jamais, notre pays doit suivre la juste Angleterre dans le noble rôle qu'elle assume de champion de la paix.

C'est un mot d'ordre. Réalisant par les échos de presse que l'électorat redoute tout ce qui se prépare à Londres et à Genève, la propagande britannique sent le besoin de préparer un retour de la sympathie anglo-canadienne aux causes économiques et politiques que la métropole sert directement en essayant de maintenir l'ordre établi. (dans l'injustice et l'arbitraire) par une autorité internationale que l'influence anglaise fait agir à sa guise.

M. Rowell est allé loin. Il estime que le Canada est tenu en honneur de suivre l'Angleterre dans la périlleuse aventure qui l'attire aujourd'hui en raison même de son intérêt impérialiste. Selon lui, la participation canadienne aux décisions prises par la Ligue des Nations comporte le grave engagement de prêter main forte à toutes les sanctions contre l'Italie. Or, Londres prévoit déjà qu'il peut s'ensuivre pour elle un conflit armé sur la Méditerranée et en Afrique. Sa flotte et ses troupes sont rendues sur les points stratégiques où le choc fatal menace de se produire.

Grand Maître de l'Ordre de l'Apostolat britannique, M. Rowell donne le signal d'une nouvelle campagne impérialiste en ce pays. Soyons sur nos gardes. Cela est dire que les puissances occultes qui travaillent l'opinion en ce pays créent une urgence nouvelle. Le péril jingo, voilà l'ennemi de la paix au Canada.

CHANSONS FRANCAISES

avec musique
PRIX 10 SOUS
Plus deux sous pour malle

En vente à
La Librairie de L'UNION,
Arthabaska

Voici les titres:

- "Dans le petit café du coin"
- "Dans la fumée"
- "Garde moi dans tes bras"
- "J'ai laissé mon cœur"
- "Les deux cœurs"
- "La marchande de Marjolaine"
- "Tango Mystérieux"
- "T'aimer"
- "Tout Seul"
- "Tu ne sais pas aimer"
- "Viens danser quand même"
- "Viens tout près de moi"

Chansons à 15 sous

- "Avant d'être capitaine"
- "Ave Maria" de Fr Schubert
- "Amusez-vous"
- "Attends"
- "Bonne grand'maman"
- "Chérie... Chérie..."
- "Couches dans le foie"
- "C'était écrit"
- "C'est ton amour"
- "Dites-moi je vous aime"
- "Dans tes bras doucement"
- "Dolorosa"
- "Eure adieu de toi"
- "Ecoute la chanson du soir"
- "Femmes que vous êtes jolies"
- "Je te regarde dormir"
- "Je pleure un amour"
- "J'ai tant d'amour"
- "Je t'ai attendu"
- "Je ne t'aime pas"
- "J'ai le sourire de Grand'Mère"
- "J'ai tout quitté"
- "Le soir quand on est deux"
- "La voix de maman"
- "La chanson de l'escadrille"
- "La Petite Maisonnette"
- "L'amour s'en vient, l'amour s'en va"
- "L'amour qui passe"
- "Les larmes"
- "L'amour en fleurs"
- "Le moulin qui jase"
- "L'amour est une étoile"
- "Le Bistrot du Port"
- "Le Sourire de Paris"
- "L'âme des violons"
- "La veuve Joyeuse"
- "Le beau Danube bleu"
- "Le chœur de Paris"
- "La partie de Bridge"
- "Légende du petit navire"
- "Le Bistrot du Port"
- "Ma grand-mère était Garde-Barrière"
- "Mélodies de Fysher"
- "Notre Louise"
- "Ninon quand tu me souris"
- "Nuits Napolitaines"
- "Ne t'en vas pas"
- "Ne dis pas que tu pars"
- "Ninon, je vous aime"
- "On n'aime qu'une fois"
- "O Solo Mio"
- "Pour toi je veux rêver"
- "Pour toi Madonna"
- "Presque oui"
- "Pour une nuit d'amour"
- "Quand je m'endors"
- "Quand on s'aime bien tous les deux"
- "Quand l'amour meurt"
- "Rêve de Valérie"
- "Rejoins-bien Taiziane"
- "Roses de Picardie"
- "Rêves d'Amour"
- "Solitude"
- "Si tu le voulais"
- "Sans toi"
- "Sérénade"
- "Tu sais couches-tu?"
- "Te chérir une nuit"
- "The Song of Song"
- "Tout va bien que tu pars"
- "Tu voudrais me voir pleurer"
- "Un rêve"
- "Vous! qu'avez-vous fait de mon amour?"
- "Valse tendre, valse blonde"
- "Ya des loupes"